D. RENOULT et M. SIMONIN

LA GRÈVE DE DOUARNENEZ

SES ENSEIGNEMENTS - SON HISTOIRE

1925

LA GRÈVE DE DOUARNENEZ

D. RENOULT et M. SIMONIN

LA GRÈVE DE DOUARNENEZ

SES ENSEIGNEMENTS - SON HISTOIRE

AVANT-PROPOS

Dans le petit port breton, si tranquille au fond de la vaste baie qui l'enveloppe de ses courbes gracieuses, une bataille sociale s'est livrée dont le nom restera inscrit dans l'histoire du prolétariat français.

Les conflits du travail qui, dès le début, entraînent dans leur mouvement une vaste corporation ne sont pas toujours ceux qui marquent une date importante, ou qui laissent aux ouvriers une expérience riche en enseignements. On a vu, au contraire, avant la guerre, la grève locale des terrassiers de Draveil-Vigneux prendre une valeur politique de premier ordre et symboliser l'offensive armée des gouvernements radicaux-socialistes contre le prolétariat.

Ainsi, la grève de Douarnenez a tiré des circonstances, des incidents qui l'ont accompagnée, de la résistance héroïque des ouvrières qui l'ont soutenue, du drame sanglant qui en a marqué le point culminant, une importance sans égale.

Les travailleurs n'ont pas le droit de l'oublier. Ils doivent au contraire étudier avec une attention passionnée les péripéties du combat qu'ont livré et gagné là-bas, le long des grèves de la vieille Armorique, les plus malheureux de leurs frères et de leurs sœurs.

Les enseignements qui doivent être recueillis de la grève de Douarnenez sont multiples. Ils éclairent tous les grands problèmes qui sont encore, entre ouvriers, sujets de controverse. Ils fixent, avec l'éloquence des faits, avec l'autorité de l'expérience, des questions de tactique qui ont pour les travailleurs en lutte une valeur de premier ordre.

La presse ouvrière a rendu compte au jour le jour de la lutte, émouvante d'abord, puis passionnante, enfin tragique et qu'une victoire, telle qu'on en voit rarement, hélas! dans les conflits entre le capital et

le travail, vint couronner. Par la parole ou par la plume, des camarades autorisés ont tiré de ce grand événement les plus utiles leçons. Mais il importe de réunir ces récits et ces réflexions, d'en faire un tout qui permette au militant d'aujourd'hui et de demain de connaître ce que fut, dans son mouvement vivant et dans son intérêt politique et social, la grève de Douarnenez.

C'est pour atteindre ce but que le Parti Communiste a décidé de consacrer deux brochures à cette grève, dont il importe que l'histoire ne soit pas perdue.

Notre camarade Lucie Colliard, qui jusqu'au bout soutint de sa vaillance les travailleurs en lutte, a écrit la première, spécialement destinée aux femmes. Elle contient, sous une forme brève, mais très vive et très attachante, la relation de la grève.

Le présent travail comprendra deux parties distinctes.

Dans la première, on s'efforcera de tirer de ce grand événement tous les enseignements qu'il comporte, de mettre en lumière aussi clairement que possible ses principales caractéristiques politiques et sociales. Pour attirer davantage l'attention sur ses leçons, on s'est résolu à en placer l'étude en tête de la brochure, en une sorte de préface étendue.

Dans la seconde partie, le lecteur trouvera un historique aussi précis que possible de la grève elle-même, toutes les péripéties d'une bataille ouvrière de sept semaines, et un exposé des conséquences immédiates de la victoire prolétarienne dans l'industrie de la conserve et sur toute la côte de l'Ouest.

Un appendice contiendra le texte complet du contrat de Douarnenez imposé aux patrons vaincus.

LA GRÈVE DE DOUARNENEZ
SES ENSEIGNEMENTS - SON HISTOIRE

Les grandes leçons du conflit

Lorsque la grève de Douarnenez commença de briser le cercle d'indifférence et de s'imposer à l'opinion publique, on se récria : « Comment est-il possible, disait-on, que, dans cette période de vie chère, il y ait encore des salaires aussi bas? Est-il croyable que des femmes gagnent encore seize et quatorze sous de l'heure? »

Et voilà la première caractéristique de la grève de Douarnenez : c'est le mouvement pour le relèvement des salaires les plus bas. Parmi les diverses catégories prolétariennes, voilà les parias de la dernière caste qui s'éveillent et réclament le droit à la vie.

Ces travailleurs bretons, simples manœuvres qui, pour un motif quelconque, n'avaient pu exercer le métier de marin, femmes et filles de ces familles nombreuses où tous, jeunes et vieux, doivent travailler pour qu'il y ait à la table commune un morceau de pain sec pour chacun, c'était pour l'exploiteur capitaliste, le troupeau sans défense où chaque individu se contentait, selon le mot du poète,

D'être l'agneau sans cri qui donne sa toison!

Misère dégradante, ignorance de la vieille race encore enfermée derrière les murailles de ses mœurs et de sa langue au pauvre vocabulaire, mauvais conducteur de la pensée, religion qui endort la souf-

france par les espérances de l'au-delà, autant de causes de cette passivité qui livrait à des patrons sans scrupule ces hommes, ces femmes, ces jeunes filles, ces enfants.

La grève de Douarnenez fut donc la grève des travailleurs les plus mal payés de France, un effort des attardés, des traînards du mouvement ouvrier pour rattraper sur la dure route ceux qui, depuis longtemps, avaient atteint d'autres étapes.

Et voilà ce qui explique l'extraordinaire force de rayonnement de ce mouvement, l'enthousiasme qu'il suscita dans tout le prolétariat, son emprise rapide sur l'opinion publique : « Ils sont vraiment trop malheureux, dit l'homme dans la rue dès qu'il connut les chiffres des salaires. Ils ont raison de réclamer! »

LES COMMUNISTES ET LA GRÈVE

La grève de Douarnenez fut donc bien une revendication née de la misère, imposée par les besoins économiques les plus élémentaires. Les patrons, les réactionnaires qui, lorsqu'elle éclata, crièrent à la machination révolutionnaire et dénoncèrent l'opération politique du maire communiste Le Flanchec, ont menti avec impudence. Ce fut une grève exclusivement économique, une grève de femmes. Beaucoup parmi celles-ci, attachées aux vieux usages du catholicisme, continuèrent, avouons-le, d'aller à la messe, tout en suivant les réunions syndicales et en participant aux manifestations dans la rue.

Mais il est bien vrai que l'esprit communiste, depuis un certain temps déjà, travaillait à Douarnenez les masses laborieuses. Et c'est avec fierté que nous le proclamons. Les marins, comme dans beaucoup d'autres ports bretons, généreux, violents, mais inconstants, laissaient les marchands de poisson les voler, les fabricants de conserves exploiter leurs

femmes, leurs sœurs, leurs filles, au delà des limites concevables. Par moment, leur colère s'élevait comme le vent de la tempête. Quelques violences. Gendarmes, arrestations, condamnations. Puis, pour des années, la torpeur s'étendait sur le vieux port.

Les marins, rouges depuis longtemps, déjà républicains quand le terrien était royaliste, puis radicaux, puis socialistes, étaient devenus communistes. Mais seulement d'étiquette tout d'abord. Une section squelettique. Un syndicat des inscrits groupant seulement quelques dizaines d'adhérents sur quatre mille pêcheurs. Du syndicat des sardinières, qui avait fait la grève il y a vingt ans contre le travail aux pièces, il ne restait rien qu'un vieux drapeau, retrouvé dans les combles de la mairie avec cette date brodée sur l'étoffe rouge : *1905*, attestant que jusqu'à l'extrême pointe du Finistère s'était fait sentir le grand mouvement prolétarien qui s'étendit sur toute la France, il y a deux décades, et eut son apogée tragique au 1er mai 1906.

Les communistes sonnèrent le réveil. Les marins les installèrent à la mairie sous la direction de Vély d'abord, puis, après le décès de ce bon camarade en septembre dernier, sous celle de Le Flanchec.

Chaque jour, quelques numéros de l'*Humanité* vinrent apporter la pensée émancipatrice et les esclaves se redressèrent.

Mais lorsque, le 21 novembre, les ouvrières de l'usine Carnaud quittèrent le travail, se répandant dans les rues où leurs coiffes, tantôt réunies et tantôt dispersées, simulaient des vols effarés de mouettes, quel appui pouvaient-elles trouver, les malheureuses?

Pas de syndicat et naturellement pas de maison du peuple. Aucune salle dont le propriétaire aurait consenti à donner l'hospitalité aux révoltées.

Mais il y avait la mairie, conquise bien pacifiquement par les marins, à coups de bulletins de vote.

La grève s'y installa. Elle y fut chez elle.

Ah! les libertaires, les syndicalistes qui se prétendent « purs », peuvent dire ce qu'ils voudront. Mais si la grève de Douarnenez a triomphé, c'est qu'elle

eut, du premier jour au dernier, une municipalité qui mit toutes ses ressources à la disposition des travailleurs en lutte.

Salles de la mairie, services et locaux municipaux, on utilisa tout pour la grève.

Les vastes Halles, chaque jour, réunirent les meetings.

Les cantines populaires s'organisèrent par l'effort commun du comité de grève et de la municipalité.

Mais surtout la municipalité communiste *défendit* les ouvriers. Grâce à elle, la rue fut à eux. Ils y manifestèrent librement et l'acte de Le Flanchec, se jetant entre les gendarmes et les grévistes — acte qui lui valut d'être suspendu de ses fonctions — ne fut qu'un geste symbolisant le combat incessant livré par la municipalité pour les grévistes contre les patrons et les autorités bourgeoises.

Après cela, on peut bien nous ressasser les vieilles rengaines contre l'ingérence des politiciens dans le mouvement syndicaliste.

La grève de Douarnenez, et c'est peut-être le plus précieux enseignement que nous en devions tirer, démontre à quel point, en unissant ses possibilités d'action économique et politique, le prolétariat se trouve renforcé dans la lutte.

Elle prouve en particulier combien, dans une ville ouvrière, il importe pour les travailleurs de conquérir la mairie, afin de disposer de toutes les prérogatives municipales dans un intérêt de classe.

Et l'exemple de Douarnenez prouve aussi, par la suspension du maire communiste décidée par un préfet dévoué au patronat, mais avec l'assentiment d'un ministère « de gauche », que ces avantages, si réels qu'ils soient, sont limités et fragiles, le pouvoir d'Etat restant toujours, tant que l'acte révolutionnaire n'aura pas été accompli, aux mains de la bourgeoisie capitaliste.

LA TACTIQUE DE LA C. G. T. U.

La force politique du prolétariat non seulement dans la ville même, par le dévouement inlassable de la municipalité, mais dans le pays tout entier, par les interpellations communistes à la Chambre, par les manifestations organisées à Paris et en province, par la campagne de l'*Humanité*, ne cessa de s'exercer en faveur de la grève.

Mais par contre ce sont, quoi qu'on en ait dit, les organismes syndicaux responsables, Comité de grève, Fédération unitaire de l'Alimentation, C. G. T. U., qui, du début à la fin, ont dirigé le mouvement.

Il importe au plus haut point, pour l'enseignement des travailleurs, de préciser quelle fut, au cours de cette grève, longue, difficile, marquée de faits sanglants, la tactique de la C. G. T. U.

Ce fut d'abord d'aller à la bataille, selon la vieille règle qui commandait autrefois aux généraux, dans la guerre de mouvement, de marcher au canon.

Une aide immédiate en militants et en argent fut envoyée aux sardinières en lutte.

Et puis, étant sur place, il fallait comprendre. On a compris.

Toute grève marque un moment dans le long effort de libération du prolétariat. Mais il en est dont l'importance ne dépasse pas les limites d'une corporation, d'un métier, parfois d'une entreprise. Il en est d'autres qui, pour des raisons souvent difficiles à saisir, par le jeu de ce qu'on a appelé les forces impondérables, ou par la puissance des événements qui les accompagnent, acquièrent une valeur sociale puissante. Telles la grève de la verrerie d'Albi, il y a trente ans, celle des cordonniers de Fougères, celle du Havre plus près de nous.

On peut soutenir que la grève de Douarnenez égale ou dépasse celles-là, car elle marque non seulement pour une grande industrie, mais pour une région, pour une race, une date historique.

Douarnenez, première levée du vieux peuple breton, qui réclame accès aux salaires normaux, aux conditions de vie moderne, à la civilisation! Voilà ce qu'il fallait comprendre et ce qui a été compris.

Aussi la C. G. T. U., parlant net et haut, a-t-elle déclaré tout de suite qu'elle allait jeter toute sa force dans la bataille. Elle avait sagement déconseillé les grèves partielles, les petits efforts dispersés çà et là. Mais, voyant tout ce qu'il y avait de général, de social, d'humain dans le conflit de Douarnenez, elle engagea dans cette grève locale toutes ses ressources et en fit ainsi le combat de tout le prolétariat révolutionnaire français.

De là, l'admirable mouvement de solidarité qui se manifesta, le succès grandiose de la souscription qui permit, pendant sept semaines, de faire vivre 4.000 grévistes avec leurs familles.

Il y a, entre le choix de la tactique et le résultat matériel obtenu pour le ravitaillement des camarades en lutte, relation directe de cause à effet.

Entre la violence anarchiste et l'abdication réformiste

La conduite de la grève a été constamment inspirée par les directions générales fixées par l'Internationale Syndicale Rouge.

Depuis son premier manifeste, celle-ci n'a pas cessé de recommander la lutte pour les *buts concrets* de la classe ouvrière, pour les *revendications immédiates* que lui impose la nécessité économique, pour la *bouchée de pain* que le travailleur réclame, pressé par la faim.

Quelques sous de plus par heure de travail, la majoration des heures supplémentaires et des heures de nuit pour atténuer une exploitation qui n'avait pas de mesure, la défense des droits élémentaires de la femme, de l'apprenti, de l'enfant, c'était l'enjeu de la bataille. Il faisait de la grève de Douarnenez le type même de ces mouvements de masse, aux fins

matérielles bien précises, prévus par les décisions de l'Internationale.

De telles revendications qui touchent à la vie même du prolétariat doivent être défendues âprement, mais avec un soin qui exige de l'habileté.

Il faut que tous les travailleurs se penchent sur les enseignements de la grève de Douarnenez pour comprendre combien la tactique de la C. G. T. U. fut à la fois énergique et prudente, et toujours réaliste.

Dans cette lutte si compliquée, semée d'événements dramatiques, le Comité de grève ne cessa jamais de penser aux *sous*, à la *bouchée de pain* qu'il fallait à tout prix arracher. C'est là le secret de sa victoire.

Dans un article qu'il consacra à la grève à la fin du mouvement, le *Libertaire*, après avoir déversé sur les communistes les habituelles injures, déplorait la tactique suivie à Douarnenez. Il rappelait avec regret et, si l'on peut dire, avec nostalgie, le mouvement instinctif des marins du port en 1909. Des gendarmes avaient été rossés, le préfet malmené. Les marins, exaspérés, avaient disposé une masse de grands mâts qui, si un traître n'avait pas prévenu les autorités, eussent été précipités sur les gendarmes d'une hauteur d'une dizaine de mètres.

C'était le bon temps, disait en substance le *Libertaire*.

Voilà la tactique de la violence aveugle. En effet, les marins de Douarnenez l'employèrent en 1909. La répression militaire et judiciaire brisa comme verre ce mouvement impulsif et, durant près de vingt ans, après ce beau coup, le prolétariat du port breton s'abandonna sans résistance à l'exploitation patronale.

Le Comité de grève de la C. G. T. U. se garda bien de retomber dans de pareilles folies et, malgré toutes les provocations, malgré même le crime fasciste du 1er janvier, il conserva le sang-froid nécessaire.

Par lui, jusqu'au bout il y eut dans le mouvement autant d'ordre que de force.

Jusqu'à la constitution du syndicalisme sainement révolutionnaire groupé sous le drapeau de l'I. S. R.

on n'opposait à la tactique anarchiste, dont nous venons de citer un exemple, que les platitudes et les trahisons du syndicalisme réformiste.

Jamais les méthodes du syndicalisme réformiste n'auraient réussi à animer le prolétariat breton. Il suppose la collaboration avec les pouvoirs publics et l'entente plus ou moins complète avec le patronat. Or, on le verra en continuant la lecture de cette étude, le représentant du gouvernement, le préfet Desmars, fit cause commune avec les exploiteurs. Dès le début, il embrassa la cause des patrons et, ouvertement ou en cachette, il la servit jusqu'au bout. Quant aux industriels de Douarnenez, *ces brutes et ces sauvages*, selon le mot de M. Justin Godart, ministre du Travail, seule la force pouvait les réduire.

Le syndicalisme réformiste peut servir, dans une corporation où l'organisation ouvrière est forte, à entraver, à mutiler, à retarder l'effort prolétarien, pour le plus grand profit du capital.

Mais là où il fallait briser les vieilles chaînes d'esclavage, susciter l'action de travailleurs ignorant tout du mouvement ouvrier, éveiller l'enthousiasme en même temps qu'apprendre la discipline, le syndicalisme réformiste ne pouvait être d'aucun emploi, ni pour les ouvriers ni pour les patrons.

Aussi bien, depuis les explosions de 1905 et 1909, les réformistes n'avaient jamais rien tenté à Douarnenez ou dans les autres ports. Deux députés réformistes paradaient à la Chambre comme élus du Finistère. Mais il leur importait peu que, dans les ports dont ils étaient les « élus », les pauvres femmes eussent un salaire de 70 ou 80 centimes de l'heure. D'abord, les femmes, ça ne vote pas!

Le Soviet du Comité de grève

Le Comité de grève eut pour principe d'organiser contre le patronat sardinier la lutte de classe ouverte, mais de discipliner l'action des ouvrières et d'unir tous les efforts en vue d'atteindre, à travers toutes les difficultés, des buts précis.

La C. G. T. U. a dit adieu à la vieille conception mythique de la grève, chère au syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre. La grève, dans cette conception, est une sorte d'événement surnaturel qui, par sa vertu propre, ouvre des horizons nouveaux, permet tous les espoirs. On vit, avant 1914, des ouvriers qui se mettaient en grève avec l'entraînement mystique des croisés hallucinés de Pierre l'Ermite partant pour la terre sainte. Hélas, que de désillusions sur la route!

C'est dans un esprit nettement réaliste que la grève a été conduite. On n'a jamais pensé à « faire la révolution à Douarnenez », mais à gagner à Douarnenez, sur un terrain bien délimité, une victoire ouvrière qui, par ses effets bienfaisants, aidât toute une vaste fraction du prolétariat à améliorer ses conditions d'existence.

Pour cela, il fallait montrer de la force et de l'habileté.

Pour les simples d'esprit, on témoigne de sa force par des violences matérielles. Certes, les grévistes, grâce à la municipalité communiste, mais grâce aussi à leur fermeté, tinrent la rue pendant toute la grève. Presque tous les jours, les grands cortèges défilaient à travers la ville; on conspuait les patrons. Les sabots faisaient résonner en tonnerre les grilles des châteaux. Les carreaux des usines volaient en éclats. Les marins arrêtaient souvent les camions qui transportaient à la gare les caisses de sardines « en magasin ».

Si un fléchissement était à craindre quelque part, des équipes, à l'heure utile, veillaient ou, au besoin, intervenaient. Quelques jaunes, sans brutalité excessive d'ailleurs, furent corrigés.

On alla dans la voie de la violence jusqu'où il fallait aller et pas plus loin. Il n'y eut pas de ces mouvements désordonnés, aveugles, que guettent toujours gouvernement et patronat pour briser une grève.

Pourquoi?

Parce qu'une force organisée, pleinement consciente de son rôle, régla tout : celle du Comité de grève.

Investi de la confiance absolue des travailleurs, ayant à sa disposition tout ce dont peut disposer une municipalité, appuyé sur la vigueur physique des marins, le Comité de grève fut un véritable soviet, dirigeant toute la ville pour le bien du mouvement ouvrier.

La réaction a fait grand bruit à propos des « laissez-passer » que le Comité accordait ou refusait aux usiniers, aux mareyeurs, à de simples particuliers. Il n'y a là qu'une apparence. La réalité fut autrement sérieuse et profonde.

Le pouvoir du Comité de grève était tel que le préfet, après avoir suspendu Le Flanchec, n'osa pas confier la police à un fonctionnaire et passa les pouvoirs municipaux à un autre communiste, notre camarade Le Cossec. Dès lors, le préfet n'intervint plus et, quand il se rendit à Douarnenez le 2 janvier, après l'attentat fasciste, on lui déclara que sa présence était indésirable : il remonta aussitôt dans son automobile.

C'est par l'organisation presque parfaite du ravitaillement, par l'ordre et la puissance de ses manifestations, par le soin qu'il mit à tout diriger, que le Comité de grève conquit peu à peu ce pouvoir.

...En Russie, en 1905, ce sont les comités de grève qui donnèrent naissance aux Soviets. La petite expérience de Douarnenez a sa valeur et doit être retenue pour le jour où nous serons en présence d'un mouvement général en France.

LA CONQUÊTE DE L'OPINION PUBLIQUE

Mais, avec de la force et de l'ordre, les travailleurs de Douarnenez n'auraient pas vaincu, si leur mouvement local n'avait pas été soutenu par la sympathie générale.

En période de paix sociale, une grève ne peut pas triompher contre l'opinion publique.

La conquête de l'opinion publique fut la première préoccupation du Comité de grève.

Au début, cette opinion était hostile. La presse bourgeoise et surtout la presse réactionnaire de la région, *Dépêche de Brest, Ouest-Eclair,* accusaient les communistes d'être les instigateurs du mouvement.

Le Comité de grève n'épargna pas les efforts pour remonter le courant. Il ne cessa d'insister sur le caractère économique des revendications ouvrières; il les mit en valeur, montra qu'il s'agissait seulement de quelques sous de plus réclamés par les ouvrières et ouvriers touchant les plus bas salaires de toute la France. Il lança le mot d'ordre : *La grève de Douarnenez est une grève de la misère.*

Et, peu à peu, l'opinion éclairée, comprenant combien était juste la cause des travailleurs du port breton, se déclara en faveur des grévistes. C'est alors, et alors seulement, que les bourgeois démocrates et les socialistes réformistes, craignant d'être lâchés par leurs troupes, manifestèrent quelque sympathie aux pauvres sardinières. C'est alors, et alors seulement, que le gouvernement du Bloc des Gauches donna de nouveaux ordres à son préfet.

Mais les grévistes purent, en frappant un grand coup, rejeter définitivement sur les patrons l'hostilité générale.

L'idée de l'arbitrage circulait depuis quelque temps. Un inspecteur divisionnaire du travail, envoyé en mission à Douarnenez, tâtait le terrain. Il fit enfin une proposition aux grévistes.

La C. G. T. U. n'a pas la sottise de considérer l'arbitrage comme une panacée permettant de guérir tous les maux de la société. Elle n'accepte pas l'arbitrage obligatoire, dont les gouvernants peuvent se servir — on l'a bien vu en Australie — pour lier le prolétariat à des résultats acquis et l'empêcher de poursuivre ses avantages. Mais elle croit qu'il est des

cas où, d'un point de vue réaliste, on peut et on doit se servir de l'arbitrage facultatif.

Le conflit de Douarnenez était un de ces cas-là. L'arbitre, c'était trop évident, ne pouvait déclarer que les salariés des usines de conserves étaient assez payés et n'avaient droit à aucune augmentation. L'arbitrage ne pouvait donc qu'être favorable aux ouvriers. Par lui, on risquait de recevoir un avantage limité, mais on était sûr de marquer un progrès. C'est pourquoi le Comité de grève, après avoir refusé l'arbitrage du préfet qui, depuis le commencement du mouvement, avait pris parti contre les travailleurs, accepta celui du ministre du Travail.

Cet arbitrage, dans le cabinet même de M. Justin Godart, fut refusé par les patrons. Dès lors, la population tout entière leur donna tort. Le ministre de l'Intérieur insista à la Chambre sur leurs responsabilités. Les journaux de Bretagne les plus cléricaux parlèrent de l'insuffisance des salaires.

Cette sympathie, sincère dans le public, jouée chez les politiciens, assura au mouvement une force invincible, en même temps qu'elle permit de développer au plus haut point l'effort de solidarité pécuniaire en faveur des grévistes.

Le Bloc des travailleurs

Mais il ne suffisait pas d'assurer ainsi à la grève la bienveillance générale de l'opinion. A Douarnenez et dans les environs il lui fallait le concours actif des diverses classes de la population laborieuse.

Des militants accompagnés d'ouvrières grévistes se rendirent dans les ports voisins, notamment à Audierne et à Concarneau. Nous reviendrons sur les mouvements et les « commencements » de grève qui se produisirent dans ces deux ports. Mais la sympathie la plus vive s'y manifesta pour les camarades en lutte, ainsi que dans les autres villes de la région.

La collaboration fraternelle des marins de Douarnenez fut une des causes principales du succès de la

grève. Les patrons avaient espéré vaincre en opposant l'intérêt des marins pêcheurs à celui des sardinières. Ils pensaient que la reprise de la pêche acculerait les ouvrières à la reprise du travail sans conditions, que les marins imposeraient pour ne pas perdre le fruit de leur labeur.

Toute la tactique du Comité de grève fut de prévenir ce danger, d'unir étroitement les ouvrières et les marins. Ceux-ci comprirent admirablement leur devoir. Leur conduite, pendant sept semaines, fut un magnifique exemple de solidarité. Ils n'hésitèrent pas, pendant plusieurs jours, pour porter un grand coup, à faire, aux côtés des sardinières, la grève générale.

Et le Comité de grève n'oublia pas les paysans!

Il demanda aux travailleurs de la terre leur contribution pour le soutien des travailleurs en lutte. Il l'obtint. Le Bloc Ouvrier et Paysan se réalisa là-bas de façon touchante quand les lourds chariots rentraient à Douarnenez portant les légumes et produits de toute sorte que, de village en village, le paysan breton donnait de bon cœur pour permettre aux ouvriers de continuer la bataille.

La division chez les patrons
Le contrat Quéro

Nous avons dit que, d'un bout à l'autre du conflit, la lutte avait été menée dans l'esprit le plus réaliste. Pas un seul instant le Comité de grève ne perdit de vue le double but à atteindre : l'augmentation des salaires, l'organisation nouvelle du travail pour remédier au supplice des trop longues journées dans les périodes de grande production.

Les grévistes témoignèrent d'une ténacité exemplaire durant les sept semaines de bataille. Les femmes surtout. Mais pour entretenir ce beau « moral » (si nous pouvons emprunter une expression au jargon de la guerre), il fallait se montrer aussi raisonnable que ferme.

Or, un beau jour, on apprit que l'une des entreprises, la maison Quéro, offrait à son personnel la rentrée aux conditions suivantes : 1 franc de l'heure pour les femmes, 1 fr. 50 pour les hommes, au lieu de 80 centimes et 1 fr. 30. Le cahier des revendications réclamait 1 fr. 25 et 1 fr. 75.

Nous raconterons avec les détails nécessaires cette péripétie de la bataille dans la partie narrative de la brochure.

Mais ici, pour mettre en valeur la tactique suivie, nous soulignons l'attitude conciliante et habile du Comité qui, après négociation, se servit de l'initiative prise par Mme Quéro pour assurer une première application du régime de travail nouveau qui devait devenir, quelques semaines plus tard, le contrat de Douarnenez. Il fit un sacrifice et accepta la proposition.

Ainsi l'unité fut maintenue parmi les grévistes et la division fut portée chez les patrons, tandis que, par ce nouvel acte, il était clairement démontré à tous que l'obstination était chez les usiniers et la bonne volonté chez les travailleurs.

L'ATTENTAT FASCISTE DU 1er JANVIER

Dès lors, les patrons comprirent qu'ils n'auraient pas facilement raison d'un mouvement aussi fermement dirigé, aussi bien discipliné, et soutenu par la sympathie agissante de tous les travailleurs de France.

Au moment même où ils refusaient l'arbitrage du ministre, ils avaient décidé de recourir à la violence et s'étaient adressés à l'officine de la rue Bonaparte, qui fournit une équipe de quatre coquins chargés de provoquer des incidents parmi la population paisible de Douarnenez.

Mais bientôt MM. Marlière, Béziers et Olivier demandaient du renfort. Seize bandits, recrutés dans les bas-fonds et armés jusqu'aux dents, débarquaient à Douarnenez le 1er janvier et, dans la soirée du même jour, ils abattaient à coups de revolver Le Flanchec, le maire communiste, son neveu et blessaient plusieurs camarades.

On a dit avec raison : « C'est le premier attentat fasciste en France! »

Sans doute, l'industrie des briseurs de grève ne date pas d'hier et le repaire de la rue Bonaparte a déjà fourni des hommes à tout faire aux industriels pour combattre par tous les moyens l'organisation ouvrière. Cette « maison », recommandée par M. Millerand, avait même été gratifiée d'une subvention du conseil municipal de Paris.

Mais jamais on ne vit dans une telle clarté des patrons, désespérant de vaincre dans la « légalité » un mouvement syndical, faire appel à la violence pour le briser et décider froidement d'aller jusqu'au crime et à l'assassinat.

L'attentat de Douarnenez, c'est bien un acte fasciste. Les patrons ont manqué leur coup. Dans le sang des victimes, ils ont trébuché et, devant la réprobation unanime et la menace de la cour d'assises, ils ont pris peur et sont venus en tremblant signer le contrat que, depuis sept semaines, ils repoussaient.

Leur crime n'a servi qu'à hâter la victoire prolétarienne.

Mais quel enseignement il ajoute à tous ceux que les travailleurs doivent tirer de la grève de Douarnenez!

Ici, nous ne craignons pas de le dire, après avoir souligné, comme il est juste et utile, tous les actes heureux accomplis par lui, le Comité de grève n'a pas su prévoir jusqu'où pouvait aller la scélératesse du patronat. Il savait que des gredins à la solde des industriels erraient en ville, mais il se disait, comme le duc de Guise, la veille de l'assassinat de Blois : « Ils n'oseraient! »

Ils ont osé! Ils oseront encore! Les luttes sociales deviendront de plus en plus violentes et brutales et dés précautions spéciales s'imposeront. Elles sont prises à Douarnenez, maintenant.

En présence de l'offensive fasciste, prêchée par les Castelnau sous le couvert de la religion, organisée par les Millerand et les Taittinger, exécutée par les Raynier et les apaches embauchés à prix d'or, l'armement des militants et l'action préventive dès que la menace sera signalée, s'imposent comme une mesure de sécurité élémentaire et comme la seule tactique possible.

Les événements de Douarnenez ne nous montrent-ils pas d'ailleurs que le gouvernement soi-disant démocratique, si enclin à réprimer les mouvements de la classe ouvrière, se refuse catégoriquement à châtier les actes de violence du patronat?

Le ministère du Bloc des Gauches n'a pas consenti à arrêter les patrons meurtriers et à les inculper de complicité d'assassinat. Il n'a même pas esquissé un geste contre les ligues fascistes. La démonstration est donc bien claire. Le prolétariat devra pourvoir à sa défense. Chaque grève devra être protégée par un service de sûreté syndical. Quant aux organisations ouvrières politiques et économiques, elles auront pour première préoccupation de lutter contre la pénétration fasciste dans les masses arriérées et de développer contre le danger d'offensives patronales à main armée — telles que celle de Douarnenez — l'instinct d'unité et l'esprit de combat de la classe ouvrière.

UNE ŒUVRE DE CIVILISATION

La victoire de Douarnenez, comme toutes celles qui l'ont précédée, est plus grande d'avoir été sanglante. Mais, sans le crime patronal, elle eût été seulement un triomphe de la civilisation.

Le syndicalisme révolutionnaire est allé relever là-bas de pauvres esclaves exténués par une exploitation sans frein. Et c'étaient surtout des femmes, des jeunes filles, des gamins et, trop souvent, hélas! des enfants.

A ce prolétariat misérable, le syndicalisme a apporté des conditions nouvelles de vie. Il a transformé les mœurs. Il a relevé la dignité humaine.

Les quelques sous d'augmentation pour le tarif horaire des hommes, des femmes, des « mousses », c'est-à-dire des jeunes ouvriers, assurent certes une amélioration précieuse. Mais la caractéristique du contrat, c'est la réglementation nouvelle qui, en majorant les heures supplémentaires — après 10 heures de travail accompli — et les heures de nuit après minuit, obligera le patron à changer ses méthodes et à renoncer à des pratiques de *sur-travail* qui ruinaient la santé des ouvrières et les soumettaient à un régime inhumain.

Le respect de toutes les lois sociales, et particulièrement de celles qui protègent la femme et l'enfant, est imposé par le contrat. Ainsi est prouvé, une fois de plus, que la *lettre* de la loi n'est rien si l'organisation ouvrière n'en impose pas l'application. Le code du travail était ignoré de MM. Béziers et consorts. Maintenant, le syndicat aidant, ils devront l'appliquer.

La grève de Douarnenez ne mériterait pas d'être appelée une victoire de la civilisation, si la jeunesse ouvrière, qui est l'espoir de demain, n'y avait pas mis sa marque.

La jeunesse communiste de Douarnenez n'a pas seulement soutenu le mouvement général. Elle est in-

tervenue dans la lutte. Elle a collaboré avec le Comité de grève. Elle a obtenu pour les jeunes travailleurs un grand avantage : en vertu du contrat, les jeunes métallurgistes auront droit à deux heures de congé payé par jour pour suivre les cours professionnels de l'école supérieure de la ville.

Nous n'aurions eu garde d'oublier de mettre en lumière, à côté des autres, cet enseignement de la grève de Douarnenez.

***

Telles sont les caractéristiques, telle est l'importance sociale de ce grand conflit du travail. Il appellerait bien d'autres réflexions. Nous serons amenés à en présenter plus d'une au cours du récit des événements. Mais les grandes leçons qui s'en dégagent devaient être isolées et présentées en pleine lumière pour permettre au lecteur de les mieux comprendre et d'en imprégner plus fortement sa mémoire, avant de suivre la narration même d'une grève si attachante par ses détails pittoresques et ses incidents dramatiques.

Les péripéties de la bataille

DOUARNENEZ AVANT ET PENDANT LA GRÈVE

La grève, nous l'avons dit, éclata le 21 novembre. Le moment choisi était-il bon?

Non, car s'il y avait à ce moment du travail, on approchait de la morte-saison pour la conserve du poisson.

Etourderie de la part des grévistes? Sans doute! Ces pauvres femmes, ignorant tout de l'action ouvrière, n'étaient pas capables d'arrêter à l'avance la tactique de la grève. Et puis, certaines d'entre elles se disaient naïvement que l'instant était propice, car la grève ne gênerait pas le marin, puisqu'on n'était pas dans une période de grande pêche.

...L'effervescence commença chez Carnaud. Ce puissant exploiteur, membre du Comité des Forges, s'il vous plaît, possède des usines sur toute la côte et à Nantes. Il fabrique les boîtes de conserves.

Il était onze heures du matin. Les manœuvres de l'usine déclarèrent qu'ils en avaient assez, qu'ils ne voulaient plus travailler pour si peu. Ils parlèrent (le travail aux pièces est la règle générale chez Carnaud) d'une prime de 1 fr. 30 pour les hommes et de 80 à 90 centimes pour les femmes pour les heures supplémentaires.

Les femmes, il y en a beaucoup de très décidées dans cette usine, firent remarquer qu'il ne fallait pas s'en tenir là, mais établir tout un cahier de revendications.

A une heure, à la reprise, une délégation des

femmes demanda à parler au patron, M. Griffon. Le sous-directeur, M. Trella, l'éconduisit.

Les ouvrières nommèrent alors une délégation plus nombreuse, composée d'une vingtaine d'entre elles. Force fut au patron de la recevoir. Elle posa déjà le principe du salaire horaire de 1 fr. 25 pour les femmes et 1 fr. 75 pour les hommes.

M. Griffon offre alors 0 fr. 90 aux femmes et parle d'une prime annuelle pour les manœuvres. « A partir du 1er janvier », ajoute-t-il.

C'est le conflit! L'usine est abandonnée. Il est 15 heures. Les femmes sont dans la rue. Des groupes se forment. On discute. Que faire? Les voilà parties pour la mairie!

Le maire communiste, Le Flanchec, est littéralement assiégé dans son bureau.

« Mais, mes amies, leur dit-il, il faut d'abord vous organiser et puis vous mettre d'accord avec les ouvriers et les ouvrières des autres maisons. »

En route pour la maison Ramp, près de la gare, une autre usine métallurgique. On y débauche le personnel, qui ne reprit pas le travail le lendemain.

A la mairie communiste, les travailleurs des deux usines tiennent une réunion commune. Le lendemain 22 est un samedi. Les deux usines chôment.

Le lundi 24, les ouvrières, magnifiques d'entrain, se rendent dans toutes les usines de conserves, à la biscuiterie, à la scierie, à la fabrique de filets. Avec elles, il y a Marie Boscq, des tabacs de Nantes, que l'organisation syndicale a envoyée en hâte. Le Flanchec, faisant son devoir d'élu des travailleurs, veille sur le mouvement. Les femmes grévistes pénètrent dans chacune des maisons (il y en a vingt-deux), appellent leurs camarades, leur disent que le moment d'agir est venu. C'est comme une traînée de poudre : le travail est déserté. Le lendemain, la grève est générale.

Un grand meeting est tenu sur le terrain municipal du Guet. Marie Boscq, Lucie Colliard, qui est arrivée pour représenter la C. G. T. U., Tillon, secrétaire de la 6e région confédérale, prennent la parole.

Le Flanchec les seconde. Tous ensemble, ils commencent le grand travail d'éducation et d'organisation de cette foule.

Un camarade de la région, Goanach, de Lennon, avait réussi, quelque temps auparavant, à former un syndicat de l'Alimentation, à la suite d'une réunion d'usine. Il comptait 20 membres. Il en compte plus de 2.000 aujourd'hui : on a ajouté des zéros.

Le 26, Simonin, délégué par la Fédération de l'Alimentation, arrivait à Douarnenez. Dans une grande réunion tenue sous les Halles, il faisait nommer deux délégués par usine. Parmi ces délégués, on choisit le Comité de grève, qui comprenait, en plus des représentants des organisations centrales, onze grévistes, six femmes et cinq hommes.

Le mouvement était lancé.

Comment vivaient ouvriers et ouvrières

Quel était le but de la grève?

Nous venons de voir comment la vague revendication des manœuvres de l'usine Carnaud fut le point de départ du mouvement. Mais pourquoi la révolte a-t-elle gagné aussi vite toute la ville?

C'est qu'on était trop malheureux à Douarnenez! Il y avait des salaires infimes qui ne permettaient pas de vivre. A Douarnenez, dans un ménage d'ouvriers, on ne mangeait presque jamais de viande. Du café au lait, des tartines de pain et de beurre, voilà l'alimentation des ouvrières. Vingt d'entre elles nous ont dit : « S'il n'y avait pas le poisson, on mourrait de faim. » Mais, quand le marin revient de la pêche, entre personnes de même famille, il y a de petites distributions. On emporte quelques poissons dans son mouchoir. On vit avec cela. On constatait aussi, de la part des patrons, un mépris effroyable des droits élémentaires du travail. En pleine nuit, on appelait les femmes à l'usine. Souvent, elles attendaient des heures le déchargement des bateaux, les achats des « commises » discutant sur le quai avec

les pêcheurs. Et ces heures ne leur étaient pas comptées!

Il y avait les journées exténuantes aux époques des grandes pêches, ou à la saison des petits pois.

— Nous avons fait jusqu'à 72 heures sans nous reposer, monsieur.

— Trois jours sans sommeil, c'est impossible?

— C'est pourtant vrai : on boit du café pour se soutenir!

Rapprochons de ce dialogue ce mot tragique d'une vieille sardinière qui venait de confesser à Lucie Colliard qu'elle avait perdu trois filles.

— De quoi sont-elles mortes?

— Elles ont trop travaillé à l'usine.

Dans ce beau pays, au climat si sain, où les riches viennent se refaire des forces aux jours d'été, la tuberculose abat les jeunes vies à pleine faux. Oui, les jeunes surtout! Il y a là-bas, avec une mortalité infantile très forte, une mortalité spéciale et terrible de jeunes filles et de jeunes mères.

A côté de leurs parents marins, robustes gars, aux muscles puissants et au teint bronzé, les ouvriers d'usine et les sardinières semblent d'une autre race.

Quel était le but de la grève? L'amélioration de ce triste sort.

Les premières luttes - Les gendarmes contre les grévistes

Il y a une belle légende qui s'est formée : celle de M. Herriot, le brave homme! le bon ministre républicain! prenant sous sa protection et défendant, contre leurs mauvais patrons, les pauvres ouvrières de Douarnenez.

Cela pourrait fournir un beau sujet d'image d'Epinal à l'usage du Bloc des Gauches. Il n'en est pas moins vrai que le représentant de M. Herriot dans le Finistère, le préfet Desmars, fit tous ses efforts pour étrangler le mouvement.

Tout au début, il tenta d'arrêter la grève. Quand les sardinières « sortirent », il y avait du poisson sur les tables, des milliers de boîtes de sardines en cours de fabrication. Alors, le téléphone marche. « Je vous en prie, M. Le Flanchec, usez de votre influence. Faites rentrer les ouvrières. Tout ce pois-

Les sardinières au travail. — Mise en boîte du poisson.

son perdu, quel malheur! C'est une question économique! Vous comprenez... la vie chère! Après, elles feront grève si elles veulent. » Voilà comment M. Desmars, le bon apôtre, demanda à Le Flanchec de trahir son mandat et de servir la cause patronale. Notre camarade ayant résisté, on lui envoya le commissaire spécial, le sieur Dominici, âme damnée des francs-maçons de la région, puis l'inspecteur du travail. Le Flanchec résista encore. Dès lors, son compte était bon. Mais il fallait un prétexte.

Le 4 décembre, un camion chargé de boîtes de conserves se dirigeait vers la gare. Il fut arrêté par des grévistes et des marins à la tête du pont qui, franchissant à une grande hauteur un bras de mer, relie Douarnenez à la station sur le territoire de

Tréboul. Les gendarmes à cheval intervinrent, bousculèrent la foule qui résista. Cette bagarre, à la tête de ce pont élevé, c'était un danger. Nos camarades Henriet, député communiste de la Seine, et Le Flanchec revenaient de visiter la cantine des grévistes à l'Ecole supérieure. Ils entendent les cris. Ils accourent. Ils se jettent entre les grévistes et les gendarmes. Déjà des femmes étaient tombées. Le Flanchec agite son écharpe. La collision est évitée.

Eh bien, c'est de cet incident que le préfet de M. Herriot prit prétexte pour frapper Le Flanchec de la peine de suspension!

Le lendemain, dans l'après-midi, l'ultimatum préfectoral arrivait : Le Flanchec avait jusqu'à 4 heures pour donner ses « explications ». Retenu à la manifestation qui se déroulait dans la ville au même moment, il les rédigea dès qu'il fut libre et les remit vers 5 heures au fonctionnaire envoyé de Quimper pour les quérir. M. Desmars est un type dans le genre de Louis XIV et ne saurait attendre. La suspension fut ordonnée.

Cet acte de violence frappant un homme aimé de la population ouvrière et qui, en la circonstance, avait strictement accompli son devoir, suscita dans la ville une grande effervescence. On parlait d'ailleurs de poursuites contre Le Flanchec, d'arrestation. « Nous ne laisserons pas toucher à notre maire », disaient les marins. Et les têtes se montaient.

On dut comprendre à Quimper qu'on était allé trop loin. Le préfet n'osa pas, à l'exemple de son collègue Lallemand lors de la grève du Havre, briser les pouvoirs de police de la municipalité. Notre camarade Le Cossec, conseiller municipal, un vaillant marin, plein de fermeté et de sagesse, reçut les fonctions de maire. Il sut les remplir jusqu'à la fin avec un tact parfait, en complet accord avec le Comité de grève et en collaboration fraternelle avec Le Flanchec.

Sept semaines de lutte

Durant sept semaines, du matin au soir, la petite mairie, bien modeste, bien pauvre (comme tout l'est à Douarnenez, si on excepte les orgueilleux châteaux de quelques usiniers) fut une ruche bourdonnante.

Sardinières en coiffes blanches, manœuvres dont beaucoup portent encore le vieux chapeau breton à

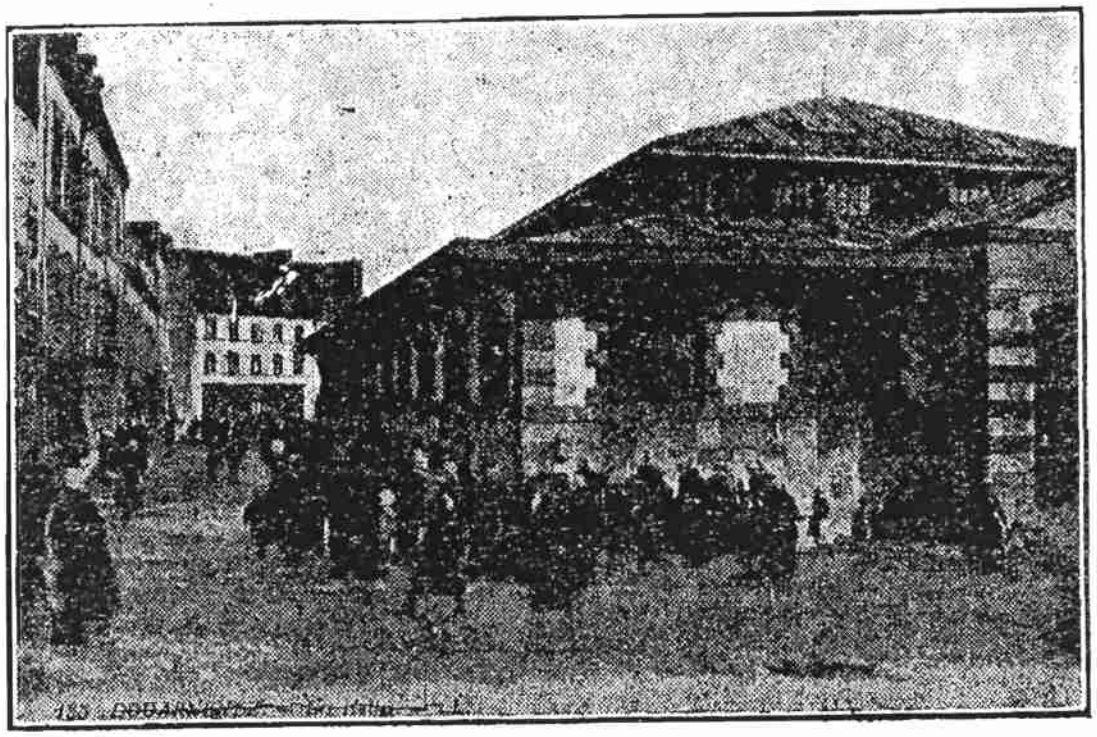

Les Halles de Douarnenez.

brides flottantes, marins aux pantalons de toile rouge, vont, viennent, montent et descendent les escaliers.

Dans la salle du conseil, le Comité de grève est en permanence. Au mur, dans leurs cadres de bois noirci, les présidents de la République assistent à cette invasion du « quatrième état ». Félix Faure a un air dédaigneux et Casimir Périer semble prêt à mordre... Mais Jaurès est là aussi qui lève sa tête d'apôtre au-dessus des pauvres ouvrières.

Elles se pressent autour de la table. Cotisations pour le syndicat. Cartes de grève. Secours. Lucie

Colliard, Tillon se prodiguent. Mais la tâche est accablante. On ne se comprend pas toujours très bien. Parmi les femmes âgées, beaucoup ne parlent le français qu'avec de grandes difficultés.

Et puis les mandats tombent dru. Les souscriptions en argent affluent. Il faut compter tout cela.

Allons! C'est l'heure de la réunion! Et, sous les vastes Halles, des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants s'assemblent. Les marins, qui ne pêchent guère, sont là. La voix se perd sous ce grand toit à claire-voie. Et puis un incessant clic-clac de sabots fatigue l'orateur. On parle pourtant, ou plutôt, à plein gosier, on crie des choses fort simples, de bons conseils d'organisation, des réflexions frappantes sur les derniers événements. Il faut être très clair. L'auditoire écoute passionnément. Il n'applaudit qu'à la fin de chaque discours. Mais voici une voix qui résonne, plus puissante, et qui emplit tout le bâtiment. C'est Le Flanchec qui parle. Et quand il a fini de parler, il chante. Il entonne l'*Internationale*. Un formidable chœur lui répond. Mais, par-dessus toutes les autres, on entend la voix de Le Flanchec. Hélas! la balle du bandit fasciste l'a maintenant réduite à un souffle.

C'est fini! Les drapeaux rouges sont enlevés de la tribune et le cortège se forme pour la manifestation. Les femmes d'abord, derrière la glorieuse bannière de 1905, et les hommes, ouvriers et marins, qui portent un autre vieux drapeau, celui du syndicat du bâtiment qui était mort, mais que la grève a ressuscité.

Et, à travers les rues, le grand cortège va. Au début, les femmes étaient timides. Ensuite, elles se battaient presque pour être les premières « à la procession », comme elles disent, et pour porter l'étendard du syndicat. On chante l'*Internationale*. Mais les jeunes aiment beaucoup le chant des *Jeunes Gardes*. Et puis il y a une naïve complainte qui dit les origines de la grève :

De l'usine Carnaud tous les prolétaires...

Et cela se chante sur l'air du *Kyrie eleison*. Le curé de Douarnenez a pensé en faire une maladie!

Des cris en breton : Nous aurons vingt-cinq sous! Des coups de sifflet en passant dans la grand'rue devant la maison du patron camionneur Gélot, et voici le cortège sur le port. Il se déroule le long de la mer. Il gravit la falaise. Alors on le voit tout entier, dans son pittoresque et dans sa force. Il remonte par le quartier des usines et Béziers, Amieux, Chancerelle, Carnaud, Chemin, tous les exploiteurs, derrière leurs volets clos, entendent passer leurs esclaves en révolte.

C'est la révolution qui s'avance!...
Demain nous prendrons les usines!...

Les huées se font plus fortes, des pierres volent. L'enseigne de Béziers, une grande plaque de verre, s'étoile. C'est la cible habituelle. A l'ultime manifestation, la veille de la victoire, la dernière lettre du nom exécré sera précipitée sur le pavé.

Mais les hommes de confiance veillent. Le cortège passe. Il se concentre à nouveau sous les Halles. Quelques paroles. Un grand cri, poussé par trois mille poitrines : « Vive la grève! »

Ce fut ainsi, presque tous les jours, durant sept semaines.

Et il n'y eut jamais d'incident grave, tant la discipline était forte.

La vie intense à la mairie, les réunions, les manifestations, tout cela n'était rien encore. Il y avait le ravitaillement.

Rappelez-vous, camarades, que si la grève a vaincu, c'est qu'on a su la faire manger!

On organisa une, puis deux cantines, à l'hospice et à l'école supérieure. Là dans des baraquements, on servait la bonne soupe et les grosses tartines de confitures.

Mais tout le monde n'allait pas à la cantine. Il y a des pudeurs, des « susceptibilités » dont on triomphe difficilement. C'est pourquoi, quand le Comité de grève eut la certitude que le conflit se prolongerait,

les dispositions nécessaires furent prises pour assurer le ravitaillement de tous les grévistes en vivres.

Près de l'église, dans un atelier municipal, notre camarade Faure-Brac, spécialement délégué pour cette tâche par la C. G. T. U., distribuait régulièrement le pain, la viande, la graisse, les légumes. Beaucoup de ces légumes furent fournis par les dons volontaires des paysans des alentours. Quant aux marins, ils n'allèrent jamais en mer durant tout le conflit, sans faire au retour, sur le quai, la « part de la grève ». Mais, malgré tout cela, le sacrifice fut lourd : on dépensa jusqu'à 30.000 francs et plus par semaine.

TENTATIVES D'ARBITRAGE ET NÉGOCIATIONS

Au début du conflit, le juge de paix, suivant la coutume, avait offert ses bons offices aux deux parties. Le Comité de grève avait répondu favorablement, acceptant d'engager immédiatement la discussion. Les patrons, au contraire, avaient refusé tous pourparlers.

Pour ces messieurs, la situation était simple. Ils se référaient à un prétendu contrat signé entre les ouvriers et la direction de l'usine Ramp. Ils soutenaient que le personnel, en faisant grève, avait violé ce contrat qui était valable jusqu'au 1er janvier 1925.

Or, le contrat Ramp ne pouvait lier l'ensemble des travailleurs des vingt-quatre usines de la ville. D'autre part, il était caduc de plein droit, puisque M. Ramp, au cours de l'année 1924, avait négligé d'engager les procédures de révision prévues dans ce document. Vérités d'évidence. Mais jusqu'au bout les patrons, avec un entêtement de mulets, invoqueront le contrat Ramp et soutiendront que les ouvriers ont manqué aux engagements pris.

Cependant des tentatives furent faites en vue d'un accord. La bagarre du pont avait attiré l'attention du gouvernement sur la grève de Douarnenez. « Tâchons d'arranger cela », se dit-il.

Le 8 décembre, M. du Fretoy, maire de Ploaré, petite commune qui touche à Douarnenez, et ses deux collègues, de Pouldavid et de Tréboul, intervinrent. Ils furent très bien reçus par le Comité de grève. M. du Fretoy discuta longuement au sein du Comité, assura les travailleurs de sa bonne volonté, mais demanda des concessions. On lui dit de voir les patrons.

Il les vit. M. Gillet, inspecteur divisionnaire du travail, envoyé en mission à Douarnenez, le seconda. M. Gillet se déclarait plein d'espoir et prodiguait les

bonnes paroles. Le 11, on attendait la réponse des patrons et le Comité avait pris ses dispositions pour une réunion commune. Mais tout s'écroula : le juge de paix reçut une lettre du syndicat patronal dans laquelle ces messieurs disaient s'en référer à leur précédente réponse. Imperturbables, ils invoquaient le contrat Ramp et parlaient de salaires de 0 fr. 90 et 1 fr. 30 de l'heure à partir du 1er janvier.

La colère fut grande en présence de ce refus brutal. Le 12, dans une réunion grandiose, Le Flanchec fit appel aux marins. Bordenec, secrétaire du syndicat des inscrits, leur demanda s'ils voulaient faire la grève de solidarité. Oui! répondirent-ils d'une seule voix. Les sardinières se sentaient bien soutenues : la grève à outrance fut acclamée.

Le lendemain, fidèles à leur parole, les marins ne descendaient pas dans les barques, mais tous venaient manifester avec les ouvrières. Le cortège alla huer Béziers devant son château. Les grilles tremblèrent sous les poings des travailleurs...

A Audierne et à Concarneau

Depuis plusieurs jours, une vive effervescence se manifestait dans les ports voisins.

Sur toute la côte bretonne et plus au sud, jusqu'à Bordeaux et Saint-Jean-de-Luz, ce sont les mêmes patrons, les Carnaud, les Béziers, les Jacq, les Chancerelle, les Dandicolle, qui exploitent sardinières et marins.

Fallait-il essayer de les vaincre d'un coup? Etendre le conflit tout le long du rivage de l'Océan jusqu'aux Pyrénées? Grave question que le Comité de grève se posa, mais dont la solution, qu'on peut entrevoir aujourd'hui, après la victoire de Douarnenez, apparaissait alors comme très difficile. Et pourtant, on savait que, tandis que le chômage arrêtait la production à Douarnenez, les patrons de cette ville faisaient travailler dans leurs autres usines de la côte!

Aussi, lorsqu'une première agitation se produisit à Audierne et à Concarneau, le Comité n'hésita pas à

y envoyer des délégations de grévistes accompagnées de militants. Lucie Colliard, Henriet, Tillon, Simonin, Bonnieux en firent partie.

Et, dans les deux ports, ce fut la même chose!

D'ordre gouvernemental, les fonctionnaires, inspecteur du travail, commissaire spécial, appuyés de forces de gendarmerie, mirent tout en œuvre pour écraser le mouvement...

A Audierne, Tillon et Simonin furent menacés d'arrestation par le fr ∴ Dominici, commissaire spécial, qui s'efforça d'empêcher la constitution du syndicat. Il y eut néanmoins revendication, et même commencement de grève.

Ce fait est important à signaler à l'heure même où ces lignes sont écrites. Car il montre bien que le prolétariat d'Audierne, ayant lutté aux côtés des travailleurs de Douarnenez, devait bénéficier des victoires remportées par ceux-ci. Il en résulte que le Magasin de Gros des Coopératives, qui possède une usine à Audierne, aurait dû considérer, aussitôt la grève finie, que le contrat de Douarnenez constituait, pour Audierne aussi, le tarif syndical et l'appliquer. On sait qu'au contraire il s'y refusa, en ce qui concerne les majorations des heures supplémentaires et qu'il en résulta un déplorable conflit (1).

A Concarneau, la grève fut effective, notamment dans les usines Carnaud et Chatelard. Les industriels se hâtèrent, sur le conseil de l'inspecteur du travail, d'accorder des augmentations partielles. D'autre part, le policier du Bloc des Gauches, Dominici, et les gendarmes terrorisaient les ouvrières, allant jusqu'à les prendre par le bras et à les faire entrer de force dans les usines. Des femmes grévistes, venues de Douarnenez, furent battues. Les bonnes sœurs, de leur côté, prêtaient assistance aux fonctionnaires de M. Herriot. Elles allaient de porte en porte, objurguant les pauvres femmes au nom de la religion et

(1) Ces lignes ont été écrites le 27 février 1925, tandis que se déroulait le conflit entre l'organisation syndicale et la direction du M. D. G.

affirmant que les ouvrières seraient damnées si elles écoutaient les communistes.

Dans ces deux pays, malgré tous ces efforts, l'organisation syndicale est maintenant constituée.

Le gouvernement et la grève
Le rôle de M. Justin Godard

Nous avons vu comment le premier geste du gouvernement fut pour envoyer des gendarmes à Douarnenez. Son second geste fut la suspension de Le Flanchec. Nous venons de voir comment, à Audierne et à Concarneau, il se fit, lui aussi, « briseur de grève ».

Mais peu à peu le mouvement de Douarnenez avait conquis l'opinion. Le journal du ministère, le *Quotidien* avait hurlé avec tous les loups de la presse capitaliste. Mais la grève devenait populaire. Le *Quotidien* dépêcha à Douarnenez un envoyé spécial qui, jugeant sur place, dut reconnaître non seulement que la cause des ouvrières était juste, mais que Le Flanchec avait été frappé par le préfet Desmars dans les conditions les plus scandaleuses. Du coup, le ministre de l'Intérieur, M. Chautemps, qui avait reproduit à la tribune de la Chambre les accusations de M. Desmars, apparaissait comme complice d'un grossier mensonge et d'une injustice plus grossière encore.

Et puis les communistes ne chômaient pas. Cachin interpellait. Les Bretons de Paris faisaient des quêtes, agitaient la masse en faveur des grévistes.

Petit à petit, le gouvernement rectifiait sa position, pleurait sur les salaires de misère, donnait de nouveaux ordres au préfet qui... félicitait Le Cossec, lequel pourtant continuait purement et simplement l'action du maire suspendu.

Et M. Gillet, l'inspecteur du travail, se prodiguait, voyait les patrons, les ouvriers, parlait d'arbitrage.

Le 12 décembre, M. Desmars offrait d'être l'arbitre. Sans hésitation, le Comité de grève déclarait

que les travailleurs ne pouvaient remettre leur sort aux mains d'un homme qui les avait combattus sans pitié. Mais il ajoutait qu'ils acceptaient le principe de l'arbitrage. « Trouvez quelqu'un qui puisse inspirer un minimum de confiance », répondirent-ils à M. Gillet.

Celui-ci proposa le ministre du Travail. Le Comité acquiesça en principe. L'assemblée des grévistes ratifia la décision et nomma une délégation composée de trois femmes, les camarades Morvan, Anna Julien et Alexia Poquet, et deux hommes, Vigoureux et Jéquel. Lucie Colliard et Simonin les accompagnaient. Le ministre avait refusé, en effet, de se rendre à Douarnenez. Il fallait aller chercher sa sentence à Paris.

Un cortège magnifique conduisit la délégation à la gare. Une grande espérance soulevait cette foule qui avait déjà bien souffert.

Les patrons partaient aussi. Au buffet de Quimper, les deux délégations dînèrent à des tables voisines. Il y avait, du côté patronal, Béziers, Marlière, Ollivier.

...Mais les patrons n'avaient rien promis. Ils allaient voir le ministre pour « causer », tout simplement. « Cela s'arrangera dans le cabinet de M. Godart », avait dit M. Gillet.

Cela ne s'arrangea pas du tout!

Ah! cette journée du 15 décembre au ministère du Travail, dans ce palais au luxe discret, qui abritait jadis l'archevêque de Paris! Nos camarades étaient exténués par une nuit passée en wagon de troisième classe, mais résolus à défendre la cause ouvrière avec courage.

Reçue dans la matinée même, la délégation à laquelle s'était joint le camarade Boville, secrétaire de la Fédération de l'Alimentation, exposa les causes du conflit. Les femmes dirent au ministre, en termes simples et émouvants, la vie misérable des sardinières.

M. Justin Godart écouta, puis pria les délégués de revenir dans l'après-midi. Tout le reste de la jour-

née, il reçut séparément les deux délégations, les seigneurs de la sardine n'ayant jamais consenti à prendre contact avec leurs salariés.

A neuf heures du soir, les patrons sortirent du cabinet ministériel et passèrent dans le salon d'attente à côté de nos camarades avec un air de défi. La délégation ouvrière fut introduite à son tour. « Il n'y a rien à faire », dit M. Godart; « ils refusent mon arbitrage ». Puis, ne pouvant se contenir, il ajouta : « *Vos patrons sont des brutes et des sauvages!* Que puis-je faire pour vous? »

On se le demande, en effet, M. le ministre, en constatant que le gouvernement n'a pas même ordonné l'arrestation de ces « brutes » et de ces « sauvages » après leur crime du 1er janvier!

Mais, le lendemain même, Cachin interpellait et réclamait un crédit de 500.000 francs pour les grévistes. Le gouvernement et le social-démocrate Auriol firent des promesses. Il fallut, par la suite, revenir plusieurs fois à la charge pour obtenir qu'enfin quelques dizaines de milliers de francs fussent envoyés pour les grévistes au bureau de bienfaisance de Douarnenez.

La maison Quéro signe le contrat

Le refus de l'arbitrage ne découragea pas les vaillantes femmes de Douarnenez.

Il n'y eut pas une seule défection. Mais le Comité de grève décida que la lutte serait continuée avec une énergie accrue. Sa police se fit plus rigoureuse. Les camions furent mis dans l'impossibilité de circuler et le chef camionneur Gélot déclara qu'il ne pouvait assurer son service sans renforts de gendarmerie. Des incidents assez sérieux se produisirent.

Les marins, qui s'étaient remis à pêcher un peu, décidèrent, le 20 décembre, d'adhérer officiellement au mouvement de grève. Ils renforcèrent les manifestations qui se firent plus ardentes. L'*Ouest-Eclair*

dénombrait complaisamment tous les jours les carreaux cassés aux fenêtres des usines.

Mais le Comité ne perdait pas de vue le but à atteindre. Avant le départ des délégations pour Paris, il avait été saisi d'une proposition émanant de la maison Quéro. M. Griffon, au nom de Mme Quéro, avait offert les salaires de 1 franc et 1 fr. 50.

Un conflit éclata au sein du syndicat patronal. Le sieur Béziers osa dire, dans le cabinet du ministre, que la proposition n'engageait que les gérants, M. et Mme Griffon, et que la patronne, Mme Quéro, avait désavoué ceux-ci. En réalité, Mme Quéro avait quitté le syndicat patronal.

On le vit bien quelques jours plus tard. Béziers fit publier, dans la presse bourgeoise, une lettre d'une insolence rare qu'il adressait, au nom des patrons, à M. Justin Godart. Il y déclarait que les potentats sardiniers n'avaient nullement besoin de l'entremise ministérielle, qu'ils étaient décidés à faire durer la grève assez longtemps pour vaincre les « révolutionnaires », et qu'ils demanderaient seulement au gouvernement de faire respecter la liberté du travail (c'est-à-dire de faire marcher les gendarmes) quand les usines rouvriraient leurs portes.

Cette abominable lettre fut contresignée de tous les patrons, sauf de Mme Quéro.

Le Comité de grève, tandis que les pourparlers pour l'arbitrage suivaient leur cours, aurait manqué à son devoir en poussant plus avant les négociations avec Mme Quéro. N'était-il pas permis d'espérer que l'arbitre ferait droit à toutes les revendications des grévistes, si modestes dans leur ensemble? Mais le Comité reprit la conversation aussitôt après le retour des délégations. Il s'efforça d'abord de maintenir les desiderata des grévistes, puis d'amener Mme Quéro à relever un peu les chiffres qu'elle offrait. Celle-ci n'y consentit pas. Visiblement désireuse de voir le travail reprendre dans son usine, pour laquelle des arrivages de sprat étaient prêts, elle ne voulait pas, disait-elle, accepter des conditions trop éloignées de celles que ses concurrents maintenaient encore.

On ne s'entendit pas. Le 21 décembre, Mme Quéro fit apposer des affiches appelant ses ouvrières et ouvriers à reprendre le travail le lendemain, au prix de 1 franc et 1 fr. 50 de l'heure. Le Comité de grève invita le personnel de la maison Quéro à rester sourd à cet appel. Pas un seul travailleur ne se présenta aux portes de l'usine.

Mais les discussions continuèrent et, le 23 décembre, Mme Quéro signait le contrat qui abaissait le salaire horaire selon ses prétentions, mais fixait les majorations pour les heures supplémentaires et les heures de nuit et toute la réglementation nouvelle du travail réclamée dès le début par les grévistes.

C'était un premier succès pour les ouvriers et la promesse d'une plus grande victoire. De nombreux camarades ne le comprirent pas tout de suite, qui voyaient surtout le gros sacrifice qu'il avait fallu consentir. A l'assemblée générale, les marins manifestèrent une certaine hostilité, mais les fermes déclarations de Simonin et de Racamond, qui se trouvait à Douarnenez depuis deux jours, entraînèrent la ratification de l'accord à une forte majorité.

LES BANDITS ARRIVENT

Et la grève continua! La reprise du travail dans l'usine Quéro n'apportait pas un grand changement matériel à la situation. Le nombre des grévistes n'était guère diminué que d'une soixantaine. D'autre part, le travail du Comité de grève se compliquait, car il fallait permettre à l'usine Quéro l'achat du poisson, le transport de ses marchandises, sans lever les consignes générales de la grève.

Au lendemain de l'accord enregistré par le juge de paix, on espéra que d'autres patrons accepteraient le contrat Quéro. Plusieurs certainement avaient envie de le contresigner. Mais ils en furent empêchés par les « magnats » de la conserve, qui les « contrôlent » tous au point de vue financier.

Béziers, Marlière, Ollivier voulaient la grève « jusqu'au bout ». On le savait, puisqu'ils l'avaient déclaré dans une lettre publiqué. Mais on ne savait pas qu'ils étaient résolus à ne reculer devant rien, à aller jusqu'au crime.

On ignorait surtout qu'en sortant du cabinet du ministre, les trois patrons de combat s'étaient rendus rue Bonaparte, à la « Bourse libre du Travail ».

Sous cette enseigne s'exerce, depuis de longues années déjà, un singulier négoce. Des dévoyés, journalistes véreux, viveurs « tombés dans la dèche », aventuriers d'origines diverses, les Lysis, les Poublan, les Léon Raynier, « travaillent » dans la boutique proche Saint-Germain-des-Prés, dont un drapeau tricolore, s'il vous plaît, décore la façade. Là on recrute, pour les patrons gênés par l'action syndicale, des hommes à tout faire, faux ouvriers et vrais bandits, qu'on ramasse à la porte des prisons et des maisons centrales. On confectionne des journaux et des tracts. Au besoin, on peut offrir des « orateurs ». C'est une question de prix.

Ces beaux messieurs du Comité des Forges entretiennent la bande. Les ligues réactionnaires la sub-

ventionnent. M. Millerand, espoir du fascisme en France, est le répondant politique de cette association de malfaiteurs, à laquelle les élus du Bloc National à l'Hôtel de Ville ont accordé un local appartenant à la municipalité.

M. Chautemps, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le trio patronal de Douarnenez avait remis 12.000 francs aux gens de la rue Bonaparte.

Nous pensons qu'il n'a connu que l'un des versements qui ont été effectués.

Toujours est-il que, dans les derniers jours de décembre, quatre individus, habillés en terrassiers d'avant-guerre, avec le large pantalon de velours à côtes, débarquèrent à Douarnenez.

Ils furent vite signalés. Ils étaient porteurs de ballots du « journal » de la rue Bonaparte, l'*Aurore Syndicale*. On avait tiré un numéro spécial pour les riches clients sardiniers. MM. Béziers et Cie en avaient pour leur argent : des colonnes et des colonnes d'injures contre le Comité de grève, les politiciens, les communistes. Le Flanchec, Lucie Colliard, Henriet et les autres en prenaient pour leur grade.

Le factum fut distribué dans la rue, glissé sous les portes.

Les quatre « délégués » de la Bourse libre (ô ironie des mots!) se montraient d'ailleurs assez prudents. Le gousset bien garni, ils allaient de café en café, buvaient ferme et fulminaient contre les bolchéviks. C'était là tout leur travail.

Ils ne se manifestèrent publiquement qu'une seule fois.

Pendant la grève, il y eut une élection municipale à Douarnenez. Depuis l'installation de Le Flanchec à la mairie, la lutte était vive entre la majorité communiste et la minorité socialiste. Celle-ci avait pris le parti de démissionner. Et M. Desmars, qui pensait bien briser la grève, s'était cru habile en choisissant le dimanche 28 pour l'élection. Il espérait qu'à cette date, la grève s'étant terminée dans la défaite, il serait facile de vaincre les communistes.

L'élection eut lieu, au contraire, en plein conflit,

au plus fort du combat. Aucun parti n'osa présenter de liste contre les communistes, qui furent tous élus en doublant le chiffre de voix précédemment obtenu.

Or, à l'occasion de cette élection, la veille au soir, le Parti envoya à Douarnenez Marcel Cachin qui, devant cinq mille hommes et femmes, prononça sous les Halles un discours triomphalement accueilli.

C'est ce soir-là que les quatre malandrins osèrent risquer une petite tentative. Ils pénétrèrent sous les Halles et, au moment où Cachin se levait, ils essayèrent de créer un incident. Mais, enveloppés de toute part par une foule enthousiaste, ils n'insistèrent pas et s'esquivèrent.

Le Comité de grève dédaigna de tels adversaires. Il eut tort. Il a péché par excès de confiance, sûr qu'il était de la discipline des grévistes.

Et puis, il travaillait! Les tâches étaient multiples. Tandis que le patronat armait dans l'ombre le bras des assassins, le Comité s'ingéniait à aider les pauvres grévistes, leurs familles, leurs petits, à supporter les privations de la grève.

Le 24, dans les Halles, sous les sapins argentés, le Noël de la solidarité ouvrière avait réuni bambins et petites filles. Jouets, gâteaux, bonbons avaient été distribués. On essayait, dans cette misère, de faire un peu de joie. Et après la fête enfantine, les « grands », marins et sardinières, avaient dansé toute la nuit. Qui pouvait penser qu'un crime se préparait, dans ces derniers jours de l'année où l'acuité du conflit social lui-même n'empêchait pas la douceur des sentiments familiaux de se manifester, contre cette population si bonne et qui avait montré tant de patience devant toutes les bravades?

La flaque de sang

Les derniers jours de l'année furent marqués par une recrudescence d'activité patronale.

Tandis que le Comité de grève adressait par lettre à tous les industriels une copie du contrat Quéro et leur demandait d'en discuter loyalement, Béziers, Olli-

vier et Marlière tentaient des manœuvres obliques. Contremaîtres, commises, employés se rendaient de porte en porte, voyaient les ouvrières les plus chargées de famille, les plus ignorantes, et, contre une petite somme d'argent, cherchaient à leur extorquer leur signature pour la reprise du travail. Ils firent ainsi des dupes. Certaines de ces malheureuses, désabusées par des camarades plus averties, allèrent rendre l'argent.

Le Comité de grève dénonça par affiche cette ignominie. Il prit d'autre part la décision de distribuer dix francs à chaque gréviste pour le jour de l'an. Il en coûta 30.000 francs.

Mais pour le patronat ce racolage n'était qu'une manœuvre d'approche. Le grand coup devait être tenté le premier janvier, dans le but de terroriser la population et d'imposer la reprise du travail. Le temps de la pêche du sprat revenait.

Or, le 1er janvier, seize individus à mines patibulaires débarquèrent à Douarnenez. Ils allèrent s'installer, comme par hasard, à l'hôtel de France, le plus cher de la ville, celui où les patrons sardiniers ont coutume de faire leurs fredaines. Dans la matinée même on vit plusieurs de ces individus, dans cet établissement, trinquer avec des patrons, qui payèrent généreusement tournée sur tournée.

L'un d'eux, Créachminec, se rendit à la mairie où les camarades du Comité de grève travaillaient. Il s'adressa à Henriet et à Simonin. « Je suis venu avec les briseurs de grève, dit-il, mais moi, je suis un copain. Je suis anarchiste. Tenez, vous voyez, je lis le *Libertaire*. Les compagnons me connaissent bien à Brest. J'étais avec eux. Alors, vous comprenez, si je me suis mis là-dedans, c'est pour la croûte. Cent francs par jour et les frais, c'est intéressant. Seulement, je sabote le boulot. Dans le train, j'ai balancé un paquet de leurs journaux par la portière. Venez cette nuit avec moi. Je dois coller des affiches. On les décollera à mesure. »

Le guet-apens était grossier. Henriet et Simonin

éconduisirent le personnage qui, dans l'après-midi, revint à la charge.

Toute la journée, la bande erra en ville, cherchant les « communistes », menaçant, provoquant, tenant des discours incohérents pour créer des incidents.

L'un des bandits pénètre dans la salle de l'hôtel du Commerce, pleine de consommateurs. Il avise un groupe de trois communistes : notre camarade Bazin, son père, Petitbois, employé à la mairie. Il met la main sur la poitrine du père de Bazin. « C'est là qu'est le cœur, n'est-ce pas, mon gros? » Puis il crie dans la salle : « Il n'y en a pas un qui connaisse Monmousseau, ici? J'ai là un stylo pour lui. » Et il tape sur la poche contenant le revolver. Nulle réponse n'est faite à ses provocations. Alors il siffle d'un trait le verre de Petitbois...

Jusqu'au soir, par toute la ville, les seize bandits cherchèrent des querelles. Un autre jour, ces provocations eussent suscité des interventions qui auraient permis de mettre les brigands hors d'état de nuire.

Mais c'était le 1er janvier. Et, dans la rumeur et le mouvement de la ville en fête, les incidents se succédaient sans entraîner de sanction.

Vers six heures du soir, las d'errer par la ville à la recherche de rixes et de bagarres, les bandits se décident à aller à l'hôtel de Bretagne. C'est là que logent les militants parisiens du Comité de grève : Lucie Colliard, Simonin, Henriet, Faure-Brac, Charré des Jeunesses Communistes.

L'un des brigands entre, demandant à parler à Henriet. D'autres, la main sur le revolver, vont et viennent sur le trottoir. Mais, à quelques mètres de l'hôtel de Bretagne, à l'angle des rues Jean-Jaurès et Duguay-Trouin, il y a un petit débit, le café de l'Aurore. Il se trouve que Le Flanchec, en compagnie de son neveu Quigner et de quelques amis, y est entré comme il se dirigeait vers l'hôtel de Bretagne pour aller retrouver ses camarades du Comité. Et le maire communiste, qui aime faire résonner sa voix puissante, se met, tout en trinquant, à chan-

ter. « C'est Le Flanchec! », se disent les bandits. Ils en ont assez. Ils ne veulent pas attendre plus longtemps. Puisqu'on les a fait venir pour jouer du revolver, c'est le moment.

Ils entrent dans le petit débit qui comprend trois salles et plusieurs issues. Le Flanchec est au fond. Par la porte de la première salle, ouverte, l'un des assassins fait feu. Le Flanchec se lève, marche vers les agresseurs. Nouveaux coups de feu. Cris. Bousculades. L'un de ceux qui n'étaient pas entrés crie à un autre : « Tire! Mais tire donc dans le tas! » Des passants accourent. Les bandits s'enfuient.

Le Flanchec est à terre, sanglant. Son neveu Quigner ne donne plus signe de vie.

Il y a plusieurs autres blessés, notamment les marins Stéphan et Garrec.

Notre camarade Henriet pénètre dans le débit et se penche sur Le Flanchec. Il n'entend qu'un souffle : « Ne me touche pas! J'ai mal. »

On donne des ordres pour le transport rapide des blessés à Quimper. Les camarades Henriet, Simonin, Faure-Brac courent vers la poste, car il faut que, par la presse communiste, la classe ouvrière de France soit informée de l'attentat.

Le bureau est à cinquante mètres environ. Pour y parvenir, il faut passer devant l'hôtel de France, repaire commun des assassins et des patrons. Or, quelques maisons plus loin, dans une encoignure, nos camarades, qui passent en courant, reconnaissent Olivier, le plus violent des patrons, qui guette dans l'ombre. Ses deux chiens policiers le gardent.

Mais la nouvelle du crime s'est répandue : « On a tué Le Flanchec! » Hommes, femmes sortent des maisons. Les rues sont noires de monde. Il pleut à torrents. Le spectacle est sinistre. La foule, mue par son sûr instinct, se rue vers l'hôtel de France, la maison commune des patrons et des bandits.

Le commissaire de police, M. Coquet, qui surveillait les brigands depuis plusieurs heures — tout en les laissant faire — avait, après l'assassinat, procédé

à leur arrestation à l'hôtel même. Un piquet de gendarmes à pied était venu se ranger devant la façade. Il ne put arrêter la poussée de la foule en fureur. La porte fut enfoncée. Les vitres volèrent en éclats et la colère des marins « se passa » sur le mobilier de l'établissement. Les gendarmes comprirent qu'ils ne pouvaient rien. Ils étaient débordés. Leur chef, un commandant, tomba sur les genoux. Henriet le protégea avec humanité.

Mais la foule augmentait sans cesse. Sous la pluie qui ruisselait sur leurs coiffes blanches, de vieilles sardinières intrépides criaient vengeance. « Il faut aller chez Béziers! Il faut le brûler dans son château! »

Ah! la tentation était forte d'aller punir immédiatement les patrons assassins! Mais il fallait alors se résigner à compter de nouvelles victimes et, le lendemain, le préfet Desmars eût fait occuper toute la ville par la force armée.

Les gendarmes qui s'étaient postés devant l'hôtel sous le commandement de leur chef, étaient restés calmes sous la poussée de la foule. Mais bientôt un corps de gendarmes à cheval, remontant du quartier des usines, apparut et chargea, sabre au clair. Acte deux fois criminel dans un pareil moment. Les marins, les femmes résistèrent. Cette population bretonne, si douce, est terrible dans sa colère. On aurait pu la massacrer sur place, elle n'aurait pas fui. Plusieurs gendarmes furent désarmés, d'autres désarçonnés. Le lendemain, on retrouva un cheval qui errait du côté de Ploaré.

Les gendarmes, par désir d'éviter une tuerie ou par simple souci de ne pas exposer leur vie, renoncèrent à disperser cette masse d'hommes et de femmes en fureur.

Les militants présents s'efforcèrent de ramener le calme. Simonin, Henriet finirent par se faire entendre. Ils crièrent que les travailleurs devaient se réunir pour prendre les décisions que la situation comportait et entraînèrent la foule vers les Halles.

Au milieu des cris de colère et des appels de ven-

geance, la grève fut de nouveau acclamée. « Vous ne rentrerez pas à l'usine sous la menace des revolvers? » — « Non, jamais! », répondirent les sardinières d'une seule voix.

Le lendemain, une manifestation grandiose réunissait, à deux heures, les ouvrières et les marins. Un immense cortège, que les militants surent discipliner, alla huer les patrons devant leurs usines et leurs châteaux et faire retentir à leurs oreilles le cri vengeur : « Assassins! Assassins! »

Les coupables seront-ils punis ?

Il est inutile de rappeler l'émotion qui étreignit tous les travailleurs de France à la nouvelle du crime fasciste de Douarnenez.

La C. G. T. U., le Parti Communiste réclamèrent l'inculpation et l'arrestation des vrais coupables, c'est-à-dire des patrons assassins et des protecteurs politiques du repaire de la rue Bonaparte. Mais la justice de classe chargée d'appliquer les lois ne pouvait pas le permettre.

On arrêta les bandits pris sur le fait. On coffra leur chef, Léon Raynier, qui se trouvait à son poste de commandement de l'hôtel de France au moment de l'assassinat. On cueillit quelques autres briseurs de grève dans les jours qui suivirent. Mais le juge d'instruction se garda bien de mettre en prison les Ollivier, les Marlière et les Béziers. Pourtant, le ministre de l'Intérieur lui-même les a accusés. Il est prouvé qu'ils ont payé les assassins. Après cela, voyez la comédie, ces messieurs furent inculpés de « complicité de coups et blessures ». Un peu plus, pour les punir d'avoir armé une bande de seize repris de justice qui ont délibérément blessé cinq personnes, on les renverrait devant le tribunal de simple police!

Quant aux ligues fascistes, quant à l'officine sanglante de la rue Bonaparte, on ne songea même pas à ouvrir contre elles une instruction. Lysis et Pou-

à leur arrestation à l'hôtel même. Un piquet de gendarmes à pied était venu se ranger devant la façade. Il ne put arrêter la poussée de la foule en fureur. La porte fut enfoncée. Les vitres volèrent en éclats et la colère des marins « se passa » sur le mobilier de l'établissement. Les gendarmes comprirent qu'ils ne pouvaient rien. Ils étaient débordés. Leur chef, un commandant, tomba sur les genoux. Henriet le protégea avec humanité.

Mais la foule augmentait sans cesse. Sous la pluie qui ruisselait sur leurs coiffes blanches, de vieilles sardinières intrépides criaient vengeance. « Il faut aller chez Béziers! Il faut le brûler dans son château! »

Ah! la tentation était forte d'aller punir immédiatement les patrons assassins! Mais il fallait alors se résigner à compter de nouvelles victimes et, le lendemain, le préfet Desmars eût fait occuper toute la ville par la force armée.

Les gendarmes qui s'étaient postés devant l'hôtel sous le commandement de leur chef, étaient restés calmes sous la poussée de la foule. Mais bientôt un corps de gendarmes à cheval, remontant du quartier des usines, apparut et chargea, sabre au clair. Acte deux fois criminel dans un pareil moment. Les marins, les femmes résistèrent. Cette population bretonne, si douce, est terrible dans sa colère. On aurait pu la massacrer sur place, elle n'aurait pas fui. Plusieurs gendarmes furent désarmés, d'autres désarçonnés. Le lendemain, on retrouva un cheval qui errait du côté de Ploaré.

Les gendarmes, par désir d'éviter une tuerie ou par simple souci de ne pas exposer leur vie, renoncèrent à disperser cette masse d'hommes et de femmes en fureur.

Les militants présents s'efforcèrent de ramener le calme. Simonin, Henriet finirent par se faire entendre. Ils crièrent que les travailleurs devaient se réunir pour prendre les décisions que la situation comportait et entraînèrent la foule vers les Halles.

Au milieu des cris de colère et des appels de ven-

geance, la grève fut de nouveau acclamée. « Vous ne rentrerez pas à l'usine sous la menace des revolvers? » — « Non, jamais! », répondirent les sardinières d'une seule voix.

Le lendemain, une manifestation grandiose réunissait, à deux heures, les ouvrières et les marins. Un immense cortège, que les militants surent discipliner, alla huer les patrons devant leurs usines et leurs châteaux et faire retentir à leurs oreilles le cri vengeur : « Assassins! Assassins! »

Les coupables seront-ils punis ?

Il est inutile de rappeler l'émotion qui étreignit tous les travailleurs de France à la nouvelle du crime fasciste de Douarnenez.

La C. G. T. U., le Parti Communiste réclamèrent l'inculpation et l'arrestation des vrais coupables, c'est-à-dire des patrons assassins et des protecteurs politiques du repaire de la rue Bonaparte. Mais la justice de classe chargée d'appliquer les lois ne pouvait pas le permettre.

On arrêta les bandits pris sur le fait. On coffra leur chef, Léon Raynier, qui se trouvait à son poste de commandement de l'hôtel de France au moment de l'assassinat. On cueillit quelques autres briseurs de grève dans les jours qui suivirent. Mais le juge d'instruction se garda bien de mettre en prison les Ollivier, les Marlière et les Béziers. Pourtant, le ministre de l'Intérieur lui-même les a accusés. Il est prouvé qu'ils ont payé les assassins. Après cela, voyez la comédie, ces messieurs furent inculpés de « complicité de coups et blessures ». Un peu plus, pour les punir d'avoir armé une bande de seize repris de justice qui ont délibérément blessé cinq personnes, on les renverrait devant le tribunal de simple police!

Quant aux ligues fascistes, quant à l'officine sanglante de la rue Bonaparte, on ne songea même pas à ouvrir contre elles une instruction. Lysis et Pou-

blan, les chefs directs des assassins, n'ont nullement été inquiétés.

Le Parti Communiste, par la voix de ses élus à la Chambre, a protesté contre cette honteuse complaisance de la justice « républicaine » à l'égard des meurtriers. La lutte se poursuit. Le juge d'instruction, sous la pression de M. Desmars, qui, quelques jours après, en récompense de ses bons et loyaux services auprès du patronat, devait être nommé préfet de l'Isère, voulait, au lendemain de l'assassinat, mettre les coupables en liberté provisoire. Il en fut empêché. Mais bientôt cinq des gredins furent relâchés.

Plus de deux mois après l'attentat, les confrontations indispensables entre les patrons et leurs meurtriers à gages, entre Ollivier et nos amis qui l'ont vu surveiller l'accomplissement du crime, n'ont pas encore été ordonnées.

...Jamais peut-être la justice bourgeoise, avec plus d'hypocrisie, ne défendit, contre les travailleurs victimes, le crime des riches. Mais les organisations ouvrières, non pas pour exercer une vengeance, mais pour protéger la lutte du mouvement prolétarien, ont décidé de « suivre l'affaire ». Le syndicat, les victimes, sont intervenus au procès comme partie civile. Attendons la fin.

Les victimes

Le Flanchec était tombé atteint d'une balle au cou qui ressortit par le dos. Comment n'est-il pas mort? Seuls ceux qui ont subi la misère de la guerre et connu le caprice des projectiles meurtriers ne s'en étonneront pas. Le maire communiste de Douarnenez est doué du tempérament le plus robuste. Deux jours après son transfert à l'hôpital de Quimper, il n'inspirait plus d'inquiétude. La balle n'avait touché ni l'artère carotide, ni l'œsophage, ni la colonne vertébrale, mais elle avait tranché les cordes vocales. Le médecin de Quimper ne se prononça pas

nettement à cet égard. Mais Le Flanchec vit par la suite, à Paris, le professeur Sébilot qui lui dit : « Jamais vous ne recouvrerez l'usage normal de la parole. » Il parle, mais on l'entend à peine. Il faut pencher la tête vers lui pour percevoir ce qu'il dit. D'autre part, des muscles ont été atteints et il peut à peine se servir de son bras gauche qui le fait beaucoup souffrir.

Le Flanchec est frappé, pour toute sa vie, d'une double mutilation.

Mais bien plus grave est le cas de son neveu Quigner. Ce pauvre garçon, qui est marié et père d'un bébé, était venu à Douarnenez à l'occasion des fêtes. Il reçut dans le front une balle qui sortit par le derrière de la tête. Le médecin, à la première visite le condamna. Il resta longtemps dans le coma, puis dans un état d'hébétude. Par un véritable miracle, il a survécu. Mais il a été frappé dans les sources mêmes de l'intelligence et de la raison. Sa disgrâce est la pire qui puisse atteindre un homme.

Les deux autres blessés, qui furent transportés à Quimper, Garrec et Stephan, n'étaient touchés que légèrement.

Ainsi les bandits n'ont tué personne, mais ils ont marqué pour toujours deux hommes, jeunes et pleins de santé.

Une association de malfaiteurs, une tentative d'assassinat exécutée pour de l'argent, cinq blessés dont deux ne guériront jamais, voilà l'affaire que M. le juge d'instruction de Quimper voulait « correctionnaliser » et ramener aux dimensions d'une simple inculpation pour coups et blessures.

...Le Flanchec, dès qu'il se sentit mieux, ne tenait pas en place. Il voulait quitter l'hôpital et revenir parmi ses chers « Douarnenistes ». On le retint, mais, le 6, il voulut partir.

La population alla le chercher à la gare. Au milieu des vivats, le maire, suspendu par le préfet Desmars et « revolvérisé » par Béziers et consorts, rentra triomphalement dans sa bonne ville. Un flot humain

s'agitait autour de la voiture qui le portait. On le conduisit à l'hôtel de Bretagne. La foule ne voulait pas

Les deux victimes : Le Flanchec et son neveu Quigner.

se disperser. Boville, secrétaire de la Fédération de l'Alimentation, la harangua et la remercia au nom du blessé.

LA VICTOIRE
LES LUTTES PROCHAINES

Béziers, Ollivier et Marlière, le soir même du 1er janvier, avaient compris qu'ils avaient manqué leur coup. Devant la révolte des marins que, seul, le Comité de grève parvint à endiguer, ils avaient pu voir que ces Bretons ne sont pas gens qu'on réduit à merci par la peur. Le lendemain, l'ardente manifestation que nous avons décrite leur apporta une nouvelle preuve de la ténacité des travailleurs.

Pourtant, ils ne voulaient pas encore céder.

Quelques jours avant l'attentat, une affiche jésuitique, signée par les députés réactionnaires du Finistère, invitait les sardinières à « écarter les hommes politiques et à s'entendre directement avec les patrons ». Le Comité de grève y répondit vigoureusement.

Une dernière manœuvre fut tentée. Les industriels firent savoir que, « dans un but d'apaisement », ils rouvriraient leurs usines le 5 janvier. C'était la suprême carte. La discorde était au camp patronal. Les plus compromis dans l'affaire du 1er janvier tremblaient. Le préfet Desmars, aiguillonné par le ministère, leur disait de céder et leur parlait de la cour d'assises et de la prison. « Finissons-en! se disaient-ils. En terminant la grève, nous avons une chance de plus d'échapper au châtiment. »

Le Comité de grève eut la riposte prompte. Aussitôt que fut connue la décision relative à la réouverture des usines, il convoqua les grévistes sous les Halles à 7 heures du matin, au moment même où aurait dû s'effectuer la reprise du travail. Des équipes de marins surveillaient.

Toutes les sardinières, tous les manœuvres, tous les « mousses » vinrent au rendez-vous. Il n'y eut pas une défection.

La grève fut une fois encore acclamée, tandis que

le Comité, pour mettre les patrons au pied du mur, faisait voter un ordre du jour qui proposait la discussion immédiate sur la base du contrat Quéro entre les industriels et les délégués syndicaux appartenant aux usines de Douarnenez.

Les patrons savaient à quoi s'en tenir. Alors il y eut un coup de théâtre. On vit s'avancer et monter sur l'estrade un jeune homme qui dit se nommer Me Feillet, avocat à Quimper. « Je suis un ami de M. Ollivier, dit-il. J'ai qualité pour offrir aux ouvriers la reprise du travail aux prix de 1 franc et 1 fr. 50 de l'heure que vous demandez. » Et, prenant une pose avantageuse, il ajouta : « Je n'agis pas comme avocat des patrons, mais dans un but d'humanité. » Quelques jours après, on apprit que ce robin humanitaire avait été choisi comme défenseur par les assassins fascistes!

Mais les camarades ne se méprirent pas sur le sens de cette intervention : la reprise du travail était manquée, les patrons capitulaient.

Rendez-vous fut pris, mais auparavant le grand cortège des grévistes alla conspuer les industriels devant chaque usine et préparer encore un peu de travail pour les vitriers.

Et le dénouement se précipita, tandis que, d'heure en heure, grandissait l'affolement des patrons.

Après une première conversation avec Me Feillet, la délégation patronale était venue. Les intraitables capitalistes Ollivier, Marlière et Ramp, enfin vaincus, s'étaient acheminés vers la mairie communiste, objet de toute leur haine, et là, dans le cabinet du juge de paix, humiliant leur orgueil, ils s'étaient rencontrés avec les pauvres manœuvres et les malheureuses sardinières.

Le Comité de grève, pour prendre les exploiteurs à leur piège, avait proposé que la négociation eût lieu entre patrons et ouvriers de Douarnenez. Mais, pour chaque point litigieux, les camarades sortaient et venaient se mettre d'accord avec les représentants des organisations centrales. Et cette précaution même était inutile : trempés par la lutte de classe, les délé-

gués, hommes et femmes, savaient tenir tête aux patrons.

Ces humbles ouvriers, ces jeunes filles timides sentaient qu'ils avaient derrière eux 3.000 camarades décidés à lutter jusqu'à la victoire, 4.000 marins incapables d'une lâche défaillance et toute la France prolétarienne. « Je ne les reconnais plus », dit un des patrons.

Pourtant les délégués patronaux ne cédèrent pas tout de suite. Ils n'acceptaient pas, disaient-ils, de s'engager par contrat à ne point renvoyer un ouvrier ou une ouvrière pour action syndicale. Ils voulaient dans l'avenir s'entendre directement avec leur personnel et non avec le syndicat. Ils ne consentaient, pour les heures supplémentaires, qu'à une majoration de 25 et non de 50 0/0.

La réunion prit fin à 6 heures du soir.

Qu'allait-il se passer?

Dans la nuit, en complet désordre d'esprit, tout le syndicat patronal se réunit. Après une discussion orageuse, la majorité désavouait le bureau qui avait conduit la négociation. Celui-ci démissionna. Ces messieurs désignèrent un nouveau secrétaire, M. Guy. Ils firent apposer, dans la nuit, une affiche qui signifiait le refus de reconnaître le droit syndical et la volonté de continuer la lutte.

Le Comité de grève achète le poisson

Mais deux faits nouveaux allaient bientôt précipiter la défaite patronale.

Jusqu'à la fin de l'année, on avait eu à Douarnenez un temps affreux. Pluies torrentielles, tempêtes. Mais voilà que le ciel redevenait beau. Le soir de cette mémorable journée du 5 janvier, la lune, dans sa force, resplendissait sur la baie, dont ses rayons, suivant l'image de l'antique poétesse, fleurissaient les flots.

La lune, au début de janvier, c'est la pêche du sprat, la petite sardine argentée.

Et dans leurs débats sordides, certains patrons — ceux qui ne craignaient pas que le gendarme vînt leur mettre la main au collet — se disaient que la pêche reprenant, en tenant bon, on pourrait peut-être vaincre la grève.

Mais ce fut, nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, la préoccupation constante du Comité de grève, de suivre de près la réalité économique et de résoudre chaque difficulté par une décision pratique.

On laissa partir les pêcheurs, mais quand, au petit jour, les barques, une à une, rentrèrent au port, les marins, occupés à faire sauter de leurs grands filets bruns les petits poissons d'argent, purent voir sur le quai les « meneurs » qui n'avaient pas beaucoup dormi.

Le Comité de grève achetait le poisson!

Ce fut le camarade Faure-Brac qui dirigea l'opération.

Achat pour la consommation des grévistes. Achat pour les coopératives révolutionnaires et les municipalités communistes. Le télégraphe avait marché. Une petite coopérative d'achat de poisson avait prêté son concours. On s'était procuré des caisses.

Sans doute une entreprise pareille n'aurait pu être réalisée sans de grosses difficultés et de fortes pertes. Les municipalités communistes, les coopératives qui, comme la *Bellevilloise,* avaient accepté d'enthousiasme, n'auraient pas pu facilement improviser les services nécessaires. Mais il fallait agir, porter le coup décisif. Comme disaient les communiqués de la guerre, « l'objectif » fut atteint.

Le patronat comprit bien toute la portée du geste accompli et ses derniers espoirs s'envolèrent.

Et puis, les industriels complices de l'assassinat furent pressés d'un autre côté. M. Desmars réunit la Chambre de commerce de Quimper dans la journée, et — dirent le lendemain les journaux locaux — il parla un tel langage que les patrons sardiniers résolurent de signer le contrat.

Qu'est-ce à dire? Evidemment M. Desmars proposa

à Béziers et aux autres un marché. « Terminez cette grève. Délivrez-nous de ce cauchemar, sinon je vous fais inculper immédiatement de complicité d'assassinat. » Les patrons sanglants prirent peur. Leur avocat téléphona en hâte à la mairie de Douarnenez pour demander la réunion du Comité de grève et, en automobile, il les ramena.

C'est à la fin de l'après-midi que les signatures furent échangées entre les délégués des deux syndicats ouvriers et les représentants du syndicat patronal. Sauf quelques modifications peu importantes, tout le contrat fut accepté.

Tandis que s'échangeaient les signatures, Me Feillet s'approcha de Daniel Renoult et lui dit : « Monsieur, vous comprenez combien cette situation est douloureuse pour certains : je vous en prie, ménagez l'amour-propre des patrons! » On lui répondit par un sourire : il y a des moments où il fait bon vivre!

Un triomphe prolétarien

Lorsque enfin le contrat fut signé, la nouvelle en fut propagée en ville au son du tambour. La foule envahit les rues : « Ils ont signé! Ils ont signé! » criait-on. « Vive le Comité de grève! Vive Le Flanchec! »

A 8 h. 30, plus de 5.000 personnes se pressaient sous les Halles. Une ovation formidable salua les membres du Comité de grève montant sur l'estrade, où se trouvaient déjà Le Flanchec et Le Cossec. Dans un silence impressionnant, Simonin lut le contrat, en détailla les clauses. Aux moments où il arrivait aux articles où la victoire ouvrière s'inscrivait le plus nettement, des vagues agitaient la foule. Enfin, il dit : « *Ils ont signé, les signatures sont là* » ; et il montrait l'endroit où les paraphes des usiniers vaincus s'étaient inscrits. Ce fut une tempête, un tonnerre de bravos; on eût dit une de ces vieilles scènes de l'Histoire où, sous le porche des Maisons Communes, tandis que sonnaient les cloches du beffroi, on tendait à la foule

la charte arrachée au seigneur par la révolte populaire.

Tour à tour, Lucie Colliard, Faure-Brac, Charré, des Jeunesses, Gauthier, député de la Seine-Inférieure, Boville et Daniel Renoult, dirent leur joie

Le Comité de grève et les militants présents le jour de la victoire.

profonde en adjurant les grévistes de rester unis dans les syndicats unitaires et dans le Parti. Puis, Garchery, député de Paris, faisant avancer Le Flanchec, lut une lettre adressée par celui-ci à la population et, au nom de toutes les ouvrières, de tous les ouvriers de Douarnenez, il embrassa le vaillant camarade redevenu maire de la ville. L'émotion fut longue à se calmer. Enfin, avec une ferveur presque religieuse, 5.000 voix chantèrent tous les couplets de l'*Internationale*.

Les camarades délégués avaient péremptoirement

déclaré aux patrons que le travail ne serait repris que le surlendemain : il fallait consacrer une journée à fêter la victoire.

Elle fut belle, la fête de la grève triomphante et digne de la lutte héroïque soutenue pendant sept semaines.

A deux heures et demie, le lendemain, la concentration commença sous les Halles.

Les ouvrières de la maison Quéro, tenant à manifester leur solidarité envers les camarades qui avaient dû continuer la lutte, abandonnèrent le travail pour se rendre auprès de leurs compagnes. Elles furent acclamées.

Par une attention charmante, les jeunes grévistes des diverses communes apportèrent à Le Flanchec et au Comité de grève de magnifiques bouquets.

Après quelques mots pour un appel au calme et à la dignité, qui fut compris de tous, le cortège se forma. D'abord le Comité de grève et les délégués des organisations centrales, C. G. T. U. et Parti Communiste, puis les jeunes filles portant des gerbes de fleurs, les enfants des écoles, les sardinières derrière leur glorieuse bannière, les ouvriers, les marins et puis la foule.

Le cortège comprenait bien dix mille personnes.

L'itinéraire habituel fut changé. Généreux, les travailleurs évitèrent de passer devant les usines et il n'y eut pas un cri, pas un geste pour gâter cet ensemble admirable de dignité et de force.

Seuls retentissaient les hymnes révolutionnaires, coupés par-ci, par-là, du refrain composé en l'honneur du maire communiste :

On racontait dans Douarnenez
Qu' Le Flanchec était enterré !
Non ! Non ! Le Flanchec n'est pas mort,
Car il vit encor' !

On photographia le cortège sur le port : il tenait toute la longueur du quai.

Le défilé terminé, la foule se massa sur le *Champ de Bataille*, aujourd'hui Place Lénine. Une dernière

fois, Lucie Colliard, Simonin, Tillon, Gauthier célébrèrent la victoire. Une dernière fois, du haut de l'esplanade d'où l'on domine la ville, ses usines, son port, marins et sardinières, unis dans le triomphe comme ils l'avaient été dans la lutte, chantèrent l'*Internationale*.

Et le soir, on dansa!

Le mouvement syndical
Le Congrès de la conserve

Nous avons dit — répétons-le! — que la grève de Douarnenez n'avait nullement le caractère d'un mouvement local.

La grève de Douarnenez — et c'est ce qui fait sa grandeur — a marqué le réveil d'une industrie, d'une race, d'une région. C'est l'industrie de la conserve, une de celles où le prolétariat, en grande partie féminin, s'est laissé exploiter sans résistance. C'est la race bretonne, attardée aux vieilles idées et aux antiques servitudes. C'est la région de l'Ouest, de la côte armoricaine d'abord, mais aussi de tout le rivage océanique de Brest aux Pyrénées, dont la population d'ouvrières et de marins était restée rebelle à l'organisation syndicale.

La bataille et la victoire de Douarnenez ont permis à celle-ci de pénétrer profondément dans la masse.

A Douarnenez d'abord. Sauf quelques exceptions négligeables, *tous* les ouvriers et *toutes* les ouvrières sont au syndicat.

La réaction et le patronat espéraient qu'au lendemain de la grève, les « révolutionnaires », comme ils disent, allaient repartir pour Paris, laissant les travailleurs sans direction ni conseils. Ces messieurs capitalistes auraient eu trop beau jeu. Mais ils avaient compté sans leurs hôtes. Un permanent a été désigné pour le syndicat de Douarnenez qui groupe plus de 2.000 adhérents. C'est le camarade Tillon, qui fut d'abord, étant empêché, remplacé par Simonin. Ainsi,

le syndicat put assurer l'application du contrat, déjouer les ruses patronales, consolider la victoire.

Les marins-pêcheurs, dont le syndicat languissait, se ressaisirent. Plusieurs centaines d'entre eux vinrent à l'organisation. Le syndicat du bâtiment fut reconstitué.

Mais le feu de l'organisation ouvrière, allumé au haut fanal de Douarnenez, fut transmis de port en port. Ainsi dans les vieux âges, d'une ville à l'autre, se transmettait pour les autels la flamme sacrée qui ne devait pas s'éteindre.

Ce fut d'abord Audierne où un grand syndicat se constitua, puis Pont-l'Abbé, Guilvinec, Penmarch-Saint-Guénolé, Lesconil, Concarneau. Les militants passaient, porteurs de la bonne nouvelle, disant les grands faits de la grève de Douarnenez, et comment les travailleurs et les pauvres avaient, par l'union, vaincu les riches patrons. Et les femmes et les marins venaient en foule écouter la bonne parole. Chaque région, chaque coiffe, mais partout un même cœur, une même volonté d'action.

Le patronat se courba sous ce grand vent qui passait en tempête. Partout il accorda 1 franc aux femmes, 1 fr. 50 aux hommes comme à Douarnenez. Mais c'est l'ensemble du contrat qu'il faudra appliquer partout.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la campagne se poursuit méthodiquement. Vers Lorient et Nantes où sont les sièges sociaux, les usines-mères des potentats de la conserve, l'effort syndicaliste se tend. Il ira plus loin. Il suivra la côte, de baie en baie et d'usine en usine, jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. Les marins de Douarnenez y vont bien sur leurs coquilles de noix jeter leurs filets; pourquoi les « pêcheurs d'hommes » du syndicalisme n'iraient-ils pas aussi?

Bientôt les délégués des syndicats de la conserve — et aussi des marins-pêcheurs — de tous les ports se réuniront pour préparer l'action commune.

Ce sera le Congrès de la conserve. Il se tiendra à

Douarnenez qui, ayant été à la peine, mérite bien d'être aussi à l'honneur.

Qu'arrivera-t-il ensuite? N'anticipons pas. Mais la grève de Douarnenez ne fut qu'un commencement et là-bas, sur les plages et les falaises de l'Atlantique, de grandes batailles sociales se préparent.

La solidarité ouvrière de tout le pays y participera.

APPENDICE

Le Contrat de Douarnenez

Extrait des minutes du Greffe de la Justice de paix du canton de Douarnenez, arrondissement de Quimper, département du Finistère, où est écrit ce qui suit :

L'an mil neuf cent vingt-cinq, le six janvier, devant nous, Paul Le Falchier, juge de paix de Douarnenez, ont comparu pour les délégués patrons et ouvriers soussignés, lesquels nous ont déclaré se concilier sur les bases suivantes :

Base du contrat proposé par les syndicats de l'Alimentation et des Métaux.

I. — Dans les Conserves.

1° Aucun renvoi n'aura lieu pour fait de grève ou action syndicale;

Aucune demande de renvoi de non-syndiqué ne pourra être formulée par le personnel;

2° Les salaires horaires seront :

Un franc pour les femmes;

Un franc cinquante pour les hommes;

3° Le droit au salaire partira du moment où les femmes seront convoquées à l'usine;

4° Application du Code de travail concernant la main-d'œuvre féminine et des lois protégeant l'enfance.

Heures supplémentaires.

Les heures de dérogations accomplies par le personnel au-dessus de dix heures de travail devront être majorées de cinquante pour cent (50 0/0) en sus du tarif horaire.

Lorsque le règlement d'administration publique, actuellement en voie d'élaboration au Ministère du Travail, fixant les modalités d'application de la journée de huit heures, sera promulgué, la majoration des heures supplémentaires devra s'y adapter automatiquement.

Heures de nuit.

Les heures de dérogations pour le travail de nuit devront être majorées sur la base de cinquante pour cent (50 0/0) en plus du tarif horaire.

Les heures de dérogations seront enregistrées à partir de minuit.

II. — Pour la Métallurgie.

1° Aucun renvoi n'aura lieu pour fait de grève ou action syndicale;

Aucune demande de renvoi de non-syndiqué ne pourra être formulée par le personnel;

2° Les salaires seront :

Ouvrières à l'heure : un franc de l'heure;

Monteuses, le mille : trois francs soixante-quinze, ou augmentation de vingt pour cent sur les anciens tarifs;

(Boîtes de pois), le mille : six francs, ou augmentation de vingt pour cent sur les anciens tarifs;

Bordeuses, le mille : deux francs, ou augmentation de vingt pour cent sur les anciens tarifs;

Caoutchouteuses : un franc de l'heure;

Presses : un franc cinq;

Répareuses : un franc quinze;

Mousses : soixante-quinze centimes;

Métallurgistes spécialisés :

1re *catégorie :* deux francs cinquante de l'heure;

2e *catégorie :* deux francs vingt-cinq de l'heure;

Sertisseurs : un franc soixante-cinq;

Les manœuvres seront rétribués à un franc cinquante de l'heure;

Pour les caoutchouteuses et les coupeuses, après le mille à l'heure, le mille suivant devra être majoré de 50 0/0 sur les précédents.

Suppression du travail le dimanche.

Augmentation proportionnelle pour le personnel payé au mois.

Application intégrale de la journée de huit heures. Les deux parties sont d'accord pour mettre en application le règlement d'administration publique qui autorise 100 heures de dérogations par an aux patrons. Ces heures devront être majorées sur la base de 50 0/0 en plus du tarif horaire.

Il devra être donné aux apprentis deux heures de congé payé par jour, pour suivre les cours professionnels de l'école supérieure.

III. — Pour la Biscuiterie.

1° Aucun renvoi n'aura lieu pour fait de grève ou action syndicale;

Aucune demande de renvoi ne pourra être formulée par le personnel;

2° Les salaires seront de :

Ouvrières à la fabrication et à l'emballage : un franc de l'heure;

Fourniers : deux francs cinquante de l'heure;

Pocheurs : majoration suivant l'augmentation accordée aux autres catégories;

Mousses : soixante-quinze centimes de l'heure;

Application du règlement d'administration publique relatif à la journée de huit heures. Les heures de dérogations et supplémentaires accordées par ce règlement devront être majorées sur la base de 50 0/0 en plus du tarif horaire;

En attendant, majoration des heures supplémentaires au-dessus de huit heures.

Les femmes travaillant à la poche, à la conduite des machines ou au four devront être rétribuées au même tarif que les manœuvres.

Le présent contrat aura effet à dater de ce jour inclusivement et expirera le 31 mars 1926. Toutefois, il pourra être revisé au 30 juin 1925, sur préavis d'un mois de l'une des parties. Il se continuera par tacite reconduction et par période de six mois à compter du 31 mars 1926, sauf dénonciation, comme il est dit ci-dessus.

Le préavis dont est cas ci-dessus sera adressé par la partie intéressée et par lettre recommandée à Monsieur le Juge de paix de Douarnenez, qui le dénoncera à l'autre partie.

Ont signé : *Les représentants du Syndicat patronal.*

Les représentants des Syndicats de l'Alimentation et des Métaux.

Les Etablissements adhérents à la présente convention sont :

Guy, P. Chancerelle, C. Chancerelle et Cie, R. R. Chancerelle, Pennamen et Cie, Béziers, Compagnie Générale des Conserves, Jacq, Dandicolle et Gaudin, Amieux, Lozac'hmeur, Roussel, Garres-Pénanros, Azéma, E. Chemin,

Pichery et Cie, M. Poriel, Usine Parmentier, Ramp, Carnaud, Biscuiterie de Bretagne.

Sauf ouverture de leurs usines.

Le juge de paix. Signé : P. Le Falchier.

Signé : A. Marlière; D. Guy; *Poquet; Julien; Join; Morvan;* pour les Etablissements R. Béziers, signé : U. Ramp; Société Métallurgique, signé : U. Ramp; pour le Syndicat des Métaux, signé : *E. Jéquel,* Ollivier-Henry (1).

En marge est écrite la mention suivante :

Enregistré à Douarnenez, le neuf janvier mil neuf cent vingt-cinq, folio 49, case 1.

Signé : L. Cros.

Pour expédition conforme :

Le commis greffier,

J. Kérizy.

---

(1) *Les noms en italique sont ceux des délégués ouvriers.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 5

LES GRANDES LEÇONS DU CONFLIT 7

LES PÉRIPÉTIES DE LA BATAILLE 25

Douarnenez avant et pendant la grève 25

Tentatives d'arbitrage et négociations 35

Les bandits arrivent 43

La victoire. Les luttes prochaines 54

APPENDICE : Le contrat de Douarnenez 64